



Secrétariat général
de la Communauté du Pacifique

Hina

Les femmes et la pêche

Numéro 12 - Novembre 2003

BULLETIN D'INFORMATION



Coordonnatrice : Kim Des Rochers, Rédacteur-correcteur (langue anglaise), CPS, B.P. D 5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie). **Réalisation :** Section Information, division Ressources marines, CPS. Fax: +687 263818; mél.: cfpinfo@spc.int; site Internet: <http://www.spc.int/coastfish/indexfl>. **Imprimé avec le concours financier de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.**

Introduction

Bienvenue aux lectrices et lecteurs de ce douzième numéro de *HINA*.

La question de la sécurité alimentaire sera le fil conducteur de ce numéro, dans lequel plusieurs articles lui sont consacrés. Dans le Pacifique, comme dans nombre de régions du monde, les activités de pêche et de ramassage sur le récif auxquelles se consacrent les femmes constituent une source vitale de protéines et de revenus pour les communautés côtières, en particulier lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises et rendent les opérations de pêche hors du récif, réservées aux hommes, plus difficiles, voire dangereuses. Cela étant, plusieurs facteurs conjugués — dont la surpêche et la destruction des habitats naturels — menacent aujourd'hui la capacité des femmes à subvenir aux besoins de leurs familles. Dans certaines régions, on observe par endroits une baisse de l'abondance des populations de mollusques et crustacés. Pourtant, les recherches scientifiques sur les espèces pêchées et le rendement équilibré des stocks demeurent rares. Comme le souligne Vunisea (voir page 17), dans certaines régions de Fidji, la surexploitation des coraux destinés à l'aquariophilie suscite actuellement des préoccupations grandissantes dans la mesure où elle pourrait mettre en danger la pérennité des activités de pêche vivrière. Dans le même temps, le commerce du corail permet à certaines communautés de se procurer des revenus dont elles ont grand besoin, sans avoir à suivre une formation poussée ou à réaliser de gros investissements. Les agents des services des pêches, les ONG et les autres intervenants concernés doivent donc s'efforcer de trouver un juste équilibre entre les impératifs économiques et la préservation des écosystèmes coralliens, de sorte que les communautés puissent conserver durablement leurs moyens d'existence.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, des études ont montré que les prises réalisées par les femmes représentent entre 20 et 30 pour cent du volume total des captures annuelles. Les femmes de la province de Milne Bay, qui pêchent surtout des invertébrés, ont récemment entrepris de diversifier leurs activités et se sont lancées dans la petite pêche commerciale (notamment la pêche des holothuries). Elles participent donc à la fois aux activités quotidiennes de pêche vivrière, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire de leurs familles, et à la production des revenus des ménages. Kinch (page 32) observe cependant que les femmes de Papouasie-Nouvelle-Guinée sont encore largement

Sommaire

Gestion et conservation en milieu communautaire

Suivi des populations de mollusques
et crustacés et gestion participative
par les femmes à Roviana (Îles Salomon)
S. Aswani et P. Weiant p. 3

Des lycéens des Caraïbes aident des
Fidjiens à préserver leurs récifs p. 12

La petite île de Mejjatto pionnière
de la gestion des ressources
aux Îles Marshall p. 12

Un bivalve fait son retour grâce à la
gestion en milieu communautaire p. 13

Moules du Kérala : une ressource à
préserver
M. Muralikrishna et Y. Onishi p. 13

Gestion des ressources côtières des
Philippines : l'avis des petits pêcheurs
intéresse les pouvoirs publics p. 15

Statut socioéconomique des communautés de pêcheurs

Impact de la récolte de corail sur les
pêcheries locales aux Îles Fidji
A. Vunisea p. 17

Approche méthodologique du profil
socioéconomique des pêcheries
récifales du Pacifique Sud
M. Kronen p. 20

Renforcer les moyens d'action des
communautés insulaires océaniques
face à la mondialisation
S. Troost p. 26

Le crabe de palétuviers victime
de son succès
J.-L. David p. 29



Les petits pêcheurs sud-africains
au bord du gouffre p. 30

Les femmes et la pêche

Activités des femmes de la province
de Milne Bay (Papouasie-Nouvelle-
Guinée) dans le secteur de la pêche :
initiatives passées, situation actuelle
et perspectives
J. Kinch et J. Bagita p. 32

Nouvelles de la Section Gestion des ressources marines

La section change de nom p. 38

Îles Marshall :
évaluation du Programme de gestion
des ressources halieutiques côtières
en milieu communautaire p. 38

Samoa américaines :
examen du projet de gestion des
ressources en milieu communautaire p. 39

Kiribati :
plan de développement
et de gestion de la pêche thonière p. 39

*Imprimé avec le soutien financier de
l'Agence australienne pour
le développement international (AusAID)
et de l'Agence néo-zélandaise pour
le développement international (NZAID)*

*Les opinions exprimées
dans ce bulletin appartiennent
à leurs auteurs et ne reflètent pas
nécessairement celles de la CPS,
d'AusAID ou de NZAID.*



absentes des services nationaux des pêches, des cours de formation halieutique et du processus de planification et de développement des pêches, et souligne le manque d'informations sur la production et la consommation vivrières et l'incidence sur l'environnement des activités de pêche de subsistance.

Aux Philippines, l'insécurité alimentaire et la baisse du volume des prises figurent parmi les problèmes les plus pressants cités dans une enquête réalisée auprès de 700 petits pêcheurs (voir page 15). Cette enquête de base s'inscrivait dans le cadre d'une démarche inédite visant à déterminer dans quelle mesure les petits pêcheurs sont conscients des problèmes inhérents à la pêche côtière et à analyser leurs comportements et leurs pratiques, tant en ce qui concerne la pêche que la gestion des ressources côtières.

Aswani et Weiant (voir page 3) notent dans leur article qu'aux Îles Salomon, la collecte des invertébrés marins, et en particulier des mollusques et crustacés, est pratiquée essentiellement par les femmes. L'appauvrissement des ressources en mollusques et crustacés pourrait donc avoir une incidence directe sur le rôle des femmes au sein de la cellule familiale et de la collectivité et entraîner une dégradation de la sécurité alimentaire des ménages. À l'instar de Kinch, les auteurs soulignent que les projets axés sur la valorisation et la préservation des ressources halieutiques ne tiennent généralement aucun compte des femmes et que, jusqu'à une période récente, on ne se souciait guère de la gestion de ressources qui présentent pourtant une importance vitale pour les femmes. Dans leur article, Aswani et Weiant décrivent les retombées positives d'un projet auxquels ils ont été associés et qui vise la création en milieu communautaire d'une zone marine protégée gérée par les femmes. Le projet a contribué à la pérennisation de la ressource en invertébrés et a su gagner le soutien vigoureux de la communauté.

Comme toujours, j'espère que les articles publiés dans ce numéro de Hina susciteront la réflexion et vous intéresseront. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations. Je vous engage aussi à nous envoyer des articles sur la situation des femmes et la pêche en milieu communautaire dans vos pays respectifs.

Kim des Rochers



**Des femmes de la province de Milne Bay
(Papouasie-Nouvelle-Guinée) occupées à la transformation
des bénitiers. Photo: Jeff Kinch**

Gestion et conservation en milieu communautaire

Suivi des populations de mollusques et crustacés et gestion participative par les femmes à Roviana (Îles Salomon)

Shankar Aswani¹ et Pam Weiant²

Résumé

Cet article présente dans leurs grandes lignes les résultats d'un projet axé sur la création en milieu communautaire d'une zone marine protégée gérée par les femmes. Le projet a contribué à la pérennisation des ressources biologiques en invertébrés et a su gagner l'adhésion de la communauté. En 1999, les femmes des villages de Baraulu et de Bulelavata, dans le lagon de Roviana (Îles Salomon), ont créé une zone protégée spatio-temporelle dans laquelle la pêche est réglementée dans le but de préserver durablement des ressources marines particulièrement précieuses, tant au plan nutritionnel qu'économique. L'objectif de cet article est triple : 1) décrire le projet et les résultats qui s'en dégagent du point de vue biologique; 2) décrire le processus qui a conduit la population à s'engager en faveur des objectifs visés et à participer au projet; et 3) examiner les enseignements tirés du projet. De l'avis des auteurs, il ne pouvait y avoir de réel engagement de la part de la population qu'à condition que les retombées scientifiques positives de la mise en place du protocole de suivi profitent en retour aux membres de la communauté. Ce processus éducatif, qui favorise des interactions fructueuses entre les savoirs autochtones et occidentaux, a contribué à renforcer l'intérêt que les femmes portaient au projet et les a encouragées à s'impliquer directement dans les activités de suivi et d'application des mesures de restriction. En outre, le succès du projet a incité plusieurs villages voisins qui, en d'autres circonstances, ne se seraient jamais dotés de stratégies de protection des ressources marines, à s'engager dans des initiatives similaires de préservation des ressources. Les auteurs espèrent que les enseignements tirés du projet pourront s'appliquer à d'autres régions et contribueront à accroître l'efficacité des mesures visant la création dans le Pacifique de zones marines protégées en milieu communautaire.

Introduction

Cet article présente dans leurs grandes lignes les résultats d'un projet mis en œuvre aux Îles Salomon et axé sur la création en milieu communautaire d'une zone marine protégée gérée par les femmes. Ce projet a permis d'assurer la pérennité des ressources biologiques en invertébrés et a su gagner le soutien vigoureux de la communauté. Les zones marines protégées apparaissent de plus en plus comme un outil essentiel de la protection de la biodiversité marine des zones côtières du monde. Dans le Pacifique insulaire, la plupart des zones marines protégées et des diverses initiatives visant la préservation des ressources naturelles ont ciblé jusqu'à présent les espèces généralement pêchées par les hommes (voir notamment Bidesi, 1994). Pourtant, les activités de pêche auxquelles se livrent les femmes océaniques, et en particulier la pêche d'invertébrés marins, constituent une source vitale de protéines et de revenus pour les communautés côtières. En dépit de la place qu'elles occupent dans le secteur de la pêche, les femmes sont rarement associées à la gestion des pêches en milieu communautaire dans la mesure où les pouvoirs publics, les acteurs de la filière pêche et les banques se refusent encore à reconnaître l'importance de leur contribution aux opérations de pêche artisanale et de

pêche commerciale à petite échelle (voir notamment Chapman 1987; Mathews 2002). Or, la pêche des invertébrés marins, et plus particulièrement des mollusques et crustacés, étant principalement une affaire de femme, l'appauvrissement de la ressource pourrait à la fois remettre en question le statut des femmes au sein de la cellule familiale et de la collectivité et entraîner une dégradation de la sécurité alimentaire des ménages et une baisse de leurs revenus. Aux Îles Salomon, les projets de valorisation et de préservation des ressources halieutiques ne font généralement aucun cas du rôle des femmes dans le secteur de la pêche, et, jusqu'à une période récente, on ne se souciait guère de la gestion de ressources qui présentent pourtant une importance cruciale pour les femmes à l'échelle locale. *Anadara granosa*, qui vit dans la mangrove, et *Polymesoda (Geloina) spp.* sont les principales espèces de bivalves pêchées par les femmes. Ces mollusques sont une source d'alimentation vitale pour les communautés côtières, aux Îles Salomon comme dans d'autres pays insulaires de l'Indo-Pacifique (voir notamment Fay-Sauni et Robinson, 1999). Dans le lagon de Roviana, situé dans les Îles Salomon occidentales, ils sont pêchés à des fins vivrières et commerciales et leur importance tient à leur abondance historique, à leur grosseur et à la facilité avec laquelle on peut les capturer.

1. Assistant Professor, Department of Anthropology/Interdepartmental Graduate Program in Marine Science, University of California, Santa Barbara, CA 93106, États-Unis. Téléphone : (1-805) 893-5285; télécopie (1-805) 893-8707; mél : aswani@anth.ucsb.edu

2. Interdepartmental Graduate Program in Marine Science, University of California, Santa Barbara, CA 93106, États-Unis



Figure 1. Les Îles Salomon occidentales

Ces deux espèces de bivalves n'ont guère fait l'objet de recherches et restent à ce jour largement méconnues, notamment en ce qui concerne leurs besoins au plan environnemental, leurs caractéristiques biologiques, leur degré de tolérance aux pressions et l'état des stocks (Thu et Hung 1999). À titre d'exemple, on ne connaît pas les causes de la baisse de l'abondance des populations observée par endroits, pas plus qu'on ne comprend les effets sur les espèces considérées de la surexploitation des stocks ou de la modification de la qualité de l'eau induite par les activités terrestres comme l'exploitation forestière, très développée dans la région. Les études de Broome (1982, 1985) et Narashimham (1969, 1988) sur les caractéristiques biologiques de *Anadara* spp. sont à ce jour les plus complètes, mais ne concernent que les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, la Corée du Sud et l'Indonésie. Nous estimons pour notre part qu'il est essentiel d'intégrer les connaissances écologiques des populations autochtones à la conception des projets de recherche scientifique et de s'appuyer sur ses savoirs traditionnels pour établir le profil complet des espèces marines que les biologistes marins connaissent encore mal. En étudiant divers aspects du savoir écologique autochtone, nous avons pu formuler plusieurs hypothèses de travail relatives à la distribution et à l'abondance de diverses espèces d'invertébrés, et les avons testées en nous fondant sur les méthodes utilisées actuellement dans le domaine des sciences de la mer (Aswani et Weiant). Ces informations ont joué un rôle déterminant dans la mise en place des plans de gestion des ressources et ont fortement contribué à l'amélioration des dispositifs existants. Dans cet article, nous avançons que la réussite du projet dans le long terme, aux plans écologique et social, passe par l'adoption de mesures visant à motiver durablement les populations locales et reposant sur le principe selon lequel l'adhésion des communautés aux projets de gestion des ressources doit leur valoir en retour de bénéficier des résultats des travaux de recherche scientifique. Ces derniers doivent être diffusés dans le cadre de campagnes d'éducation et compris de l'ensemble des parties prenantes aux projets.

Le projet de gestion des ressources

Le Projet de gestion des mollusques et crustacés des femmes de Baraulu et Bulelavata (également connu sous le nom de Projet de couture des femmes de Baraulu et Bulelavata) a démarré en 1999. Il avait pour objectif de promouvoir la gestion durable de deux espèces de mollusques bivalves, *Anadara granosa* (appelé localement *riki*) et *Polymesoda* spp. (*deo*), et a été mis en œuvre avec le concours de Shankar Aswani. Le projet s'inscrit dans le cadre de deux initiatives pluridisciplinaires de plus grande envergure financées par les Fondations MacArthur et Packard, et appelées respectivement Projet de gestion des ressources marines des lagons de Roviana et Vonavona (2000–2003) et Projet de création de zones marines protégées et de refuges spatio-temporels dans les lagons de Roviana et Vonavona (2002–2004). Ces deux opérations ont pour but d'examiner les dimensions humaines de l'exploitation des ressources marines. Plus concrètement, elles visent à donner aux communautés rurales les moyens économiques et éducatifs de se prendre en charge dans le cadre de programmes de développement rural et de renforcement des capacités (voir Aswani 2000), et à promouvoir la gestion et la préservation des ressources. À titre d'exemple, un projet de couture d'envergure modeste a été mis en œuvre afin de permettre aux femmes d'acquiescer une relative indépendance financière et d'appuyer des projets de proximité comme la construction d'un local réservé aux femmes. Cette initiative, destinée à encourager la participation des femmes, fait partie intégrante du projet et ne doit pas être considérée comme une forme de dédommagement. Elle a facilité la création de zones marines protégées permanentes et de refuges spatio-temporels, tout en garantissant aux femmes des revenus de substitution qui compensent les pertes financières qu'elles ont subies en acceptant de ne plus vendre de coquillages. Les projets ont également permis à plusieurs villages de construire des dispensaires, des écoles et des systèmes d'approvisionnement en eau, et ont pour principal objectif la mise en place d'un réseau de zones marines protégées dans le sud-est de la Nouvelle-Georgie.

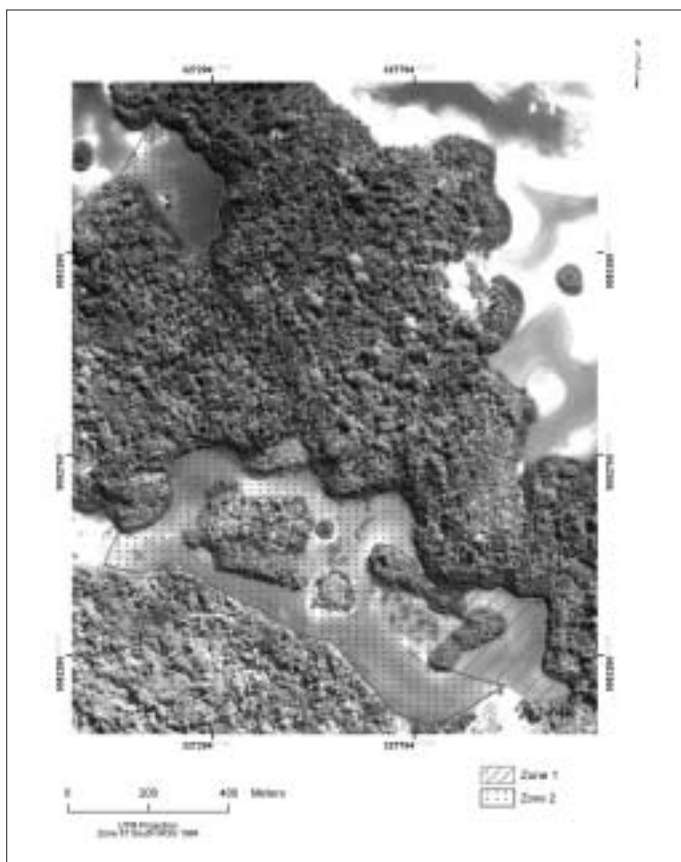


Figure 2. Les refuges spatio-temporels d'invertébrés marins de Rereghana et Duduli.

À la fin des années 1990, les chefs des villages de l'est de Roviana, soucieux d'enrayer l'appauvrissement régulier des stocks d'invertébrés marins, ont commencé à débattre de la question de l'élaboration et de la mise en place d'un régime de gestion des ressources. Les communautés de Baraulu et de Bulelavata se sont rencontrées pour discuter de la question de l'épuisement des ressources et des diverses mesures à prendre pour mettre un terme à la surexploitation des populations d'invertébrés. Les membres des deux villages ont décidé d'un commun accord d'interdire la pêche des mollusques et crustacés pendant le *odu rane* (période des marées hautes diurnes comprise entre mai et septembre) dans deux vastes zones de mangrove appelées Duduli et Rereghana (figure 2) et dans les habitats associés. Ces deux zones ont été sélectionnées sur la base d'informations anecdotiques faisant état d'une baisse de la taille et de l'abondance des coquillages et en raison de la forte intensité des activités de pêche dont elles font l'objet, du fait de la proximité des villages et de la préférence des pêcheurs pour ces sites. La formule des refuges spatio-temporels est largement inspirée du mode traditionnel d'utilisation des ressources : 1) les lieux de pêche des mollusques et crustacés situés dans les zones de Duduli et Rereghana sont généralement moins exploités pendant le *odu rane*; et 2) dans le passé, plusieurs sites de pêche de mollusques et crustacés situés à l'intérieur des deux zones protégées ont déjà été fermés à la pêche pendant des

périodes prolongées en prévision de célébrations communautaires ou religieuses se déroulant sur de courtes périodes, mais pour lesquelles de grandes quantités de nourriture devaient être prévues. Depuis 1999, ces deux zones sont fermées pendant le *odu rane* à des périodes qui se suivent. Cette forme de gestion préventive (Johannes 1998) est moins rigoureuse que certains régimes de gestion dans la mesure où elle permet aux femmes de continuer à pêcher pendant les périodes où les lieux de pêche sont d'accès plus facile. Il convient d'ailleurs de noter que d'autres zones de mangrove abritant les mêmes espèces restent ouvertes à la pêche pendant toute l'année. Pour évaluer le bien-fondé de cette stratégie de gestion du point de vue de ses objectifs biologiques et de ses retombées potentielles, nous avons entrepris d'élaborer un protocole de suivi participatif. L'objectif du programme de suivi était double : 1) évaluer l'impact des deux refuges spatio-temporels sur les deux peuplements de bivalves de mangrove (*riki* et *deo*) surexploités en procédant à une analyse comparative de l'évolution de l'abondance et de la taille des bivalves observée dans le temps sur les sites de contrôle et dans les refuges; 2) favoriser la participation de la population, et en particulier des femmes et des enfants, à la gestion du projet. Ce dernier objectif a été réalisé grâce à des actions de formation aux méthodes de suivi, à la participation directe de la population aux activités de suivi et à l'organisation d'ateliers participatifs. L'objectif du projet est de faire en sorte qu'à terme, les villageois soient capables d'assurer par eux-mêmes le suivi du régime de gestion mis en place.

Suivi des populations de mollusques et crustacés, et retombées du projet au plan biologique

Les activités de suivi se sont déroulées *in situ* (sur le terrain) et *ex situ* (dans le cadre d'enquêtes réalisées auprès des ménages). En dépit de l'utilisation de deux stratégies différentes, les données recueillies sont très homogènes et sont très largement fonction du degré de participation de la communauté. Le suivi *in situ* s'est effectué en septembre 2000 (avant fermeture des zones protégées), en mai (après fermeture) et août 2001 (avant fermeture) et enfin en mai 2002 (après fermeture). Il n'y a pas eu de collecte de données de base au moment de la mise en place du régime de gestion, en 1999, et le nombre de sites étudiés a fluctué au fil du temps en raison de difficultés financières et des problèmes qu'a rencontrés la population. En septembre 2000, huit sites avaient déjà fait l'objet d'échantillonnages (soit trois sites expérimentaux et un site de contrôle pour chacune des deux espèces considérées). En 2001, le nombre de sites échantillonnés était passé à 16 (quatre sites expérimentaux et quatre sites de contrôle pour chaque espèce), le but étant d'obtenir des données scientifiques plus fiables. Toutefois, en 2002, les activités de suivi ne se sont poursuivies que dans 14 des 16 sites retenus, en vertu d'une décision des autorités locales (le site de Koqu Piu a été interdit à la pêche de manière permanente, et celui de Koreke a été fermé en prévision de célébrations religieuses et ne pouvait

donc plus servir de site de contrôle (voir tableau 1). La sélection des sites expérimentaux et des sites de contrôle s'est opérée sur la base des informations relatives à l'emplacement des principaux sites de pêche recueillies auprès des femmes. Les connaissances écologiques autochtones ont donc influé de manière déterminante sur la sélection des sites retenus en vue des activités de suivi scientifique.

Collecte de données

Les activités de suivi *in situ* ont été confiées à une équipe tournante composée de six à dix femmes habitant Roviana et, occasionnellement, d'hommes et d'enfants. Sur chaque site, tous les habitats susceptibles d'abriter les espèces considérées ont été examinés, le point de départ étant sélectionné de manière aléatoire. S'agissant du *riki*, des transects ont été tracés dans l'eau tous les 6 mètres environ à l'interface entre la mangrove et l'estuaire, et des échantillons ont été prélevés tous les 3 mètres à l'aide d'un quadrat de 0,25 m² (figure 3). Les femmes ramassent traditionnellement les *riki* en se déplaçant dans l'eau et en tâtant du pied ou de la main le substrat vaseux. La collecte des coquillages s'est effectuée selon la même méthode durant les opérations d'échantillonnage. Dans le cas du *deo*, les transects ont été tracés tous les 12 mètres et les échantillons ont été prélevés tous les 6 mètres à l'aide de quadrats de 1 m². Les femmes ramassent les *deo* à terre dans les mangroves qui s'étendent le long du lagon. Elles repèrent les coquillages enfouis dans la vase et creusent le sol à la main pour les ramasser (voir figure 4). L'échantillonnage des *deo* s'est opéré selon le même procédé. Tous les coquillages ont été comptés, puis triés par classe de taille (figure 5). La taille est mesurée en fonction d'une norme fondée sur la gamme de tailles des coquillages ramassés dans le lagon et sur d'autres données scientifiques relatives à la corrélation taille/maturité reproductive et fécondité (voir notamment Broom, 1985) (tableau 2). On a ensuite calculé le nombre total de coquillages ramassés et le nombre d'individus prélevés par m² de quadrat, et reporté les résultats obtenus dans des tableaux Excel.

Le suivi *ex situ* du rendement de la pêche par ménage a été effectué alors que les zones de Duduli et de Rereghana étaient ouvertes à la pêche. En mai 2001, cinq femmes ont suivi une formation et ont appris à tous les villageois à enregistrer sur un formulaire type toutes les données concernant leurs prises. Les données recueillies portaient sur les aspects suivants : lieux de pêche, nombre d'individus ramassés par espèce et par taille, nombre de pêcheurs par sortie de pêche et durée des sorties. Les données ont ensuite été reportées dans des tableaux Excel, et le volume moyen des prises par ménage et par sortie de pêche a été calculé. L'objectif était de quantifier le volume quotidien des captures réalisées par les ménages, de recueillir des informations sur la variation du volume des prises effectuées en dehors des dates de fermeture de la pêche, et de mieux cerner les pratiques des femmes en matière de pêche (choix des sites de pêche, durée et objectif des sorties de pêche). Dans le même temps, on a recueilli des informations sur les connaissances autochtones relatives aux caractéristiques écologiques du *riki* et du *deo*.

Tableau 1. Sites étudiés à l'intérieur des zones expérimentales et des zones de contrôle

Sites étudiés à l'intérieur des zones fermées à la pêche (sites expérimentaux)		Sites étudiés à l'intérieur des zones ouvertes à la pêche (sites de contrôle)	
Riki	Deo	Riki	Deo
Koqu Piu	Koqu Piu	Miho Rereke	Miho Rereke
Duvulani	Duvulani	Kopo I	Kopo I
Koqu Kanada	Koqu Kanada	Kopo II	Kopo II
Duduli	Duduli	Koreke	Koreke



Figure 3. Femmes de Baraulu participant aux activités de suivi du *riki*



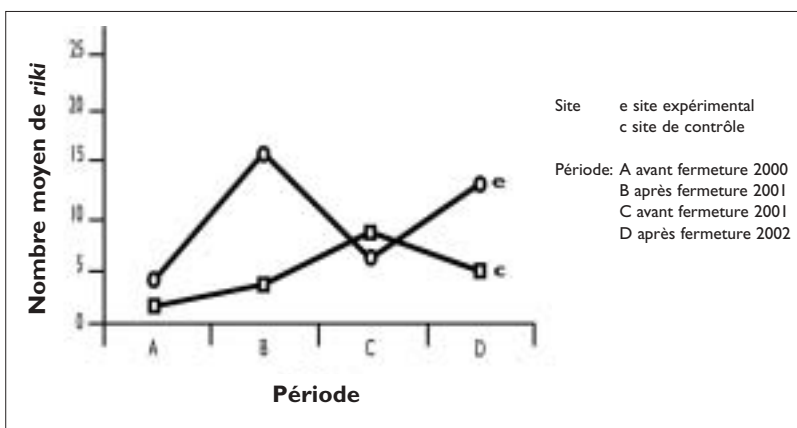
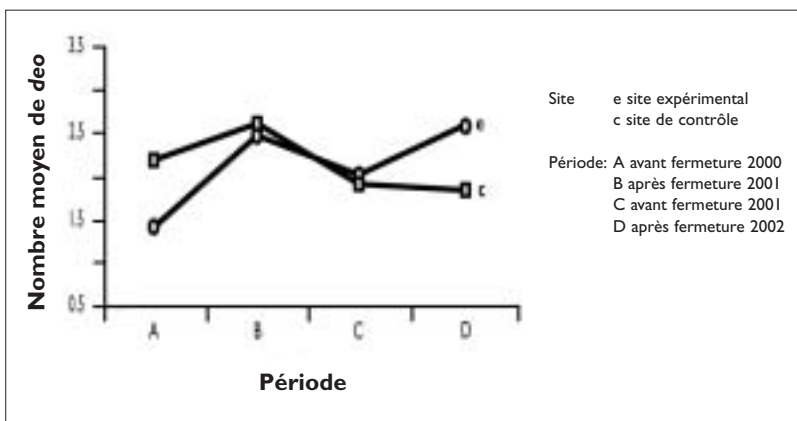
Figure 4. Femmes de Baraulu participant aux activités de suivi du *deo*.



Figure 5. Femmes de Baraulu mesurant les coquillages à l'aide de tableaux de classes de taille

Tableau 2. Classes de taille des *deo* et des *riki* (en centimètres)

	Classe de taille			
	1	2	3	4
<i>Riki</i>	0–2,9	3,0–4,4	4,5–5,9	≥ 6,0
<i>Deo</i>	0–5,9	6,0–7,9	8,0–9,9	≥10,0

**Figure 6.** Abondance des *riki* par quadrat de 1 m², par site et par période.**Figure 7.** Abondance des *deo* par quadrat de 1 m², par site et par période.**Tableau 3.** Nombre moyen de *riki* et de *deo* ramassés par sortie de pêche et par ménage au cours du premier mois de la période ouverte à la pêche (2001 et 2002).

Espèce	Année	Nbre de pêcheurs	Durée (h) des sorties	Classe taille 1	Classe taille 2	Classe taille 3	Classe taille 4	Nbre total d'individus
<i>Riki</i>	2001	1	2,4	15	155	104	6	281
	2002	2	2,6	54	95	61	14	225
<i>Deo</i>	2001	1	2,6	39	89	36	7	171
	2002	1	1,9	45	66	46	9	167

Résultats biologiques

L'abondance des espèces étudiées a fait l'objet d'une analyse comparative en fonction de la date (comprise entre la période précédant la fermeture de la pêche, instaurée en 2000, et la période qui a suivi la fermeture 2002) et du site considéré (site expérimental ou zone de contrôle) à l'aide du logiciel statistique JUMP. Des comparaisons postexpérimentales ont été effectuées à l'aide de la méthode des moindres carrés dans le cadre d'un test de différence significative honnête (test de Tukey), afin de comparer toutes les paires de moyennes possibles et de repérer les différences significatives. Il ressort de cette expérience que : 1) on observe une évolution statistique dans le temps de l'abondance des *riki* et des *deo* sur les sites expérimentaux, alors qu'il n'y en a aucune sur les sites de contrôle; et 2) on note une différence statistique entre l'abondance des *riki* et des *deo* enregistrée sur les sites expérimentaux et celle relevée sur les sites de contrôle, en particulier en 2002 durant la période consécutive à la fermeture de la pêche des deux espèces considérées et en 2001 pendant la période qui a suivi la fermeture de la pêche du *riki* (figures 6 et 7). La différence est moins nette dans le cas du *deo* entre les sites expérimentaux et les zones de contrôle avant la période 2002 ouverte à la pêche (figure 7), ce qui pourrait être dû au braconnage. Les lecteurs désireux de se procurer l'intégralité des résultats tirés de cette expérience ainsi que l'analyse complète des conclusions qui s'en dégagent au plan biologique peuvent consulter Aswani et Weiant.

Les résultats des activités de suivi *ex situ* révèlent que le nombre moyen de *riki* pêchés par ménage en une seule sortie de pêche au cours du premier mois de la campagne de pêche est globalement comparable au nombre de *deo* capturés, bien que légèrement supérieur en 2001 (tableau 3). Durant les deux années considérées, les individus entrant dans la classe de taille 2 constituaient l'essentiel des prises, suivis par les spécimens de taille 3. En 2002, la proportion d'individus de taille 1 et 4 a augmenté, ce qui semble indiquer que les coquillages ont eu assez de temps pour passer d'une classe de taille à une autre, les spécimens les plus gros étant les plus fertiles (Broom, 1985).

Structure du projet et participation de la population locale

L'accroissement de l'abondance des stocks est certes une découverte majeure, mais l'intérêt du projet tient avant tout à sa contribution aux recherches sur les besoins économiques et sociaux particuliers des femmes. Ces dernières ont participé activement à la formulation et au suivi de la stratégie de préservation mise en œuvre. Nous avons constaté que leur forte implication dans le projet a des retombées positives sur les décisions relatives à la gestion de la ressource et les incite à adopter des pratiques de pêche durables. Elles sont désormais très actives et ont mis au point un système de préservation des ressources marines adapté au contexte local, efficace et équitable. Leur volonté de s'associer au projet tient au sentiment grandissant, parmi la population locale, que le projet a favorisé la reconstitution rapide des bancs de mollusques. Les résultats des évaluations scientifiques n'ont fait que renforcer ce sentiment.

Les femmes se sont imposées des restrictions d'une rigueur rarement égalées dans le cadre d'autres projets de préservation des ressources marines. Les communautés locales sont généralement disposées à fermer des zones de pêches moins productives ou plus difficiles d'accès. Les femmes de Baraulu et Bulelevata, à l'inverse, ont accepté de ne plus pêcher sur des sites de toute première importance pour la collecte des coquillages. Après avoir pris connaissance des résultats positifs des évaluations préliminaires, elles ont même décidé d'interdire définitivement la pêche dans une des principales zones de collecte des *riki*, située à l'intérieur du périmètre protégé de Duduli/Rereghana. La zone en question, appelée Koqu Piu, est généralement considérée comme un "hôpital à *riki*" par la population locale, car elle est censée abriter des populations émettrices. En septembre 2002, la superficie de la réserve permanente a été étendue (voir la zone 1, figure 2).

Si la tendance actuelle consiste à associer la participation de la communauté à toutes les grandes étapes de la création de zones marines protégées (planification, mise en place, application de la réglementation) (voir notamment Salm et Clark 2000; Bunce *et al.* 2000), rares sont les études de cas qui montrent comment s'y prendre concrètement, et plus rares encore celles qui décrivent les obstacles susceptibles d'entraver le bon déroulement du processus. Nous examinerons ci-après trois facteurs interdépendants qui ont permis de rallier la population au projet et ont contribué aux bons résultats obtenus à ce jour : 1) la durée du projet; 2) le caractère participatif de la stratégie de préservation retenue; et 3) la participation directe des femmes à la mise en œuvre de la stratégie de suivi.

Durée du projet

Deux facteurs temporels ont contribué à la réussite de la stratégie de préservation adoptée : le séjour prolongé du chef de projet dans la région et la durée du projet, qui s'inscrit dans le long terme. Le chef de projet (Aswani) a travaillé plus de onze ans avec les habitants de cette région, dans laquelle il séjourne encore plusieurs mois

par an. En conséquence, la population est désormais convaincue que le projet n'est pas une entreprise éphémère, mais s'inscrit bien dans la durée. De plus, le chef de projet est parfaitement au fait des pratiques sociales, des coutumes, du mode de vie et des besoins des villageois et comprend les inquiétudes que leur inspire l'exploitation des ressources. Il peut donc leur proposer des mécanismes de gestion des ressources adaptés au contexte local. En outre, l'assistant de recherche chargé de diriger sur le terrain la composante suivi du projet (Pam Weiant) a passé deux campagnes de recherche aux côtés des villageois et a fait en sorte que les femmes reçoivent une formation suffisante pour être en mesure d'appliquer par la suite le protocole de suivi. Le temps est un facteur clé dans la quasi-totalité des projets axés sur le suivi et la participation des communautés. C'est pourquoi, durant la première campagne de recherche, les responsables du projet ont consacré un temps considérable à l'organisation de stages de formation destinés à la population et à l'élaboration d'un calendrier de suivi à la fois utile et réaliste. À l'avenir, la population devrait assurer seule le suivi des bancs de coquillages, mais le chef de projet continuera au besoin de lui venir en aide. Nous sommes conscients du manque de temps et de ressources financières dont souffrent la plupart des projets. Pourtant, il ne faut pas sous-estimer l'influence du facteur temps sur le succès des activités mises en œuvre. Les initiatives qui s'inscrivent dans le long terme ont plus de chances d'obtenir l'adhésion des communautés, et donc de réussir.

Conception de la stratégie de préservation

La stratégie de préservation adoptée, qui vise la création de refuges spatio-temporels et de réserves permanentes, s'inscrit dans le droit fil des méthodes d'exploitation et de gestion des ressources marines utilisées traditionnellement par les femmes de la région. Elle repose par ailleurs sur un régime de propriété du domaine maritime adaptable, assorti d'un plan de gestion et de mise en valeur des ressources (voir Aswani 1999, 2000, 2002). Alors qu'il n'était qu'indirectement associé aux premières phases de la planification du projet, un consultant expatrié recruté par le WWF-Îles Salomon a critiqué le plan de fermeture des zones de pêche, affirmant que le projet subventionnait les femmes par le biais d'incitations financières (le projet de couture, par exemple) afin de les encourager à maintenir une pratique traditionnelle en vigueur depuis des siècles, à savoir l'interdiction périodique de l'exploitation de bancs de coquillages (Foale 2001)³. Nous estimons pour notre part que l'utilisation des régimes locaux de propriété du domaine maritime et de gestion des ressources, loin d'être une faiblesse, est un formidable atout pour le projet et contribue à asseoir le régime de gestion sur des bases solides. Le plan de gestion proposé s'appuie en effet sur une pratique ancestrale que la population connaît bien. Les villageois sont donc mieux à même de comprendre l'intérêt qu'il présente du point de vue biologique et la nécessité des mesures de restriction de la pêche. De plus, la stratégie retenue est parfaitement adaptée sur le plan pratique aux caractéristiques géographiques du site maritime considéré. À titre d'exemple, l'application de restrictions

3. En fait, les critiques de Foale se fondent sur les impressions qu'il a tirées d'un séjour d'à peine deux jours effectué dans la région alors que le projet venait tout juste de démarrer.

relatives au volume des prises et à la taille des individus poserait des problèmes compte tenu de l'étendue de la zone lagunaire à surveiller. En revanche, les braconniers qui pénètrent à l'intérieur des périmètres interdits à la pêche ou en sortent sont aisément repérables. Le projet remet au goût du jour une stratégie de gestion qui avait jusqu'alors été appliquée au cas par cas. Le projet étant mis en œuvre à l'initiative de la population, nous pensons que la stratégie adoptée favorisera la gestion durable de la zone de pêche et aura dans le long terme des retombées durablement bénéfiques sur la préservation des ressources.

Participation directe des femmes aux opérations de suivi

Le protocole de suivi a été élaboré de manière à permettre à toutes les femmes de prendre part aux activités de suivi sur le terrain, à l'enregistrement des données sur les prises réalisées par ménage, aux ateliers encadrés par les experts et aux opérations logistiques de terrain. Les femmes physiquement capables de ramasser des coquillages (ce qui exclut les femmes ayant des enfants en bas âge et les femmes enceintes, allaitantes ou âgées) ont été réparties en quatre groupes d'environ 30 femmes chacun. Chaque groupe a été affecté au suivi à raison d'une journée par semaine. Les équipes de suivi étaient composées de six à dix personnes, et deux autres femmes étaient chargées de la préparation des repas pour l'ensemble de l'équipe. Chaque groupe était dirigé par une chef de groupe et une adjointe chargées de l'organisation et de la supervision des opérations de suivi. Nous avons fait en sorte, dans toute la mesure possible, de concilier les activités de suivi et les autres tâches domestiques et communautaires des femmes. Ainsi, les opérations étaient interrompues le vendredi (jour de marché pour les femmes de la région), le samedi (jour des sorties de pêche) et le dimanche (jour de pratiques religieuses). Compte tenu de la taille des groupes, les femmes pouvaient choisir la semaine qui leur convenait le mieux pour mener de front suivi, responsabilités familiales et engagements sociaux. Pour motiver les femmes, divers plats étaient servis durant les opérations de suivi, et une fois rentrées au village, les femmes partageaient un repas. Les villageoises se sont à plusieurs reprises déclarées ravies de prendre part au suivi et ont apprécié le climat de camaraderie qui régnait au sein des équipes. Comme c'est souvent le cas dans le Pacifique, leur enthousiasme s'est exprimé avec vigueur à l'occasion de fêtes de village.

Dès le début, les femmes étaient conscientes de l'appauvrissement des populations de coquillages et mesuraient en partie l'impact potentiel du projet sur le devenir de leur communauté, et plus particulièrement de leurs enfants. Au terme de la première année, la détermination des femmes à prendre part au projet s'est trouvée renforcée du fait de : 1) leur participation aux activités de suivi; 2) la diffusion des premiers résultats scientifiques attestant des retombées positives de la fermeture des zones de pêche; et 3) l'apparente augmentation des populations de coquillages, qui leur semblaient plus faciles à trouver une fois la zone rouverte. Nous nous sommes malgré tout heurtés à plusieurs obstacles qui nous ont contraints à adapter notre stratégie de gestion et à apporter au régime mis en place les modifications qui s'imposaient. À présent, dès qu'un problème se pose, des ateliers et des consultations de groupes sont organi-

sés afin d'examiner les solutions envisageables pour renforcer l'adhésion de la population aux restrictions qui lui sont imposées, combattre le braconnage ou renforcer l'efficacité des mesures de fermeture temporaire. On trouvera ci-dessous un résumé des principales difficultés rencontrées à ce jour.

Tout d'abord, en dépit de la longueur des campagnes de terrain et de la détermination dont les femmes font preuve, notre équipe a souvent été gênée par le peu de temps disponible pour les opérations de suivi. Les Salomonais ont de multiples obligations sociales qui les empêchent parfois de s'investir pleinement dans une activité donnée. À titre d'exemple, les chefs de groupe ont souvent eu des difficultés à constituer leurs équipes, ce qui retardait le démarrage des opérations et rendait impossible la réalisation du programme de suivi prévu pour la journée. Nous avons donc été dans l'obligation d'accroître le nombre de journées de suivi pour être en mesure d'effectuer la totalité des activités de suivi programmées. À ces déboires relativement mineurs se sont ajoutés d'autres retards dus aux fortes pluies et aux obligations communautaires des femmes (un décès entraîne l'interruption de toute activité dans le village pendant quatre à cinq jours). Nous avons par ailleurs constaté que la participation et l'enthousiasme de la population évoluaient à la hausse ou à la baisse au fil du temps, et diminuaient très nettement dès que des événements imprévus nous obligeaient à suspendre ou à interrompre les opérations de suivi. Les responsables de projets fortement axés sur la participation de la population doivent tenir compte des problèmes logistiques de ce type et prévoir en conséquences des délais d'exécution suffisants.

Le deuxième problème, rencontré dès le lancement du projet, avait trait aux avantages et inconvénients respectifs des diverses stratégies envisageables : d'une part, la fermeture temporaire des zones de pêche et, d'autre part, les régimes de gestion axés notamment sur la création de zones interdites à la pêche et l'adoption de restrictions applicables à la taille et au volume des prises. Comme indiqué précédemment, l'intérêt de la fermeture temporaire des lieux de pêche tient au fait qu'elle officialise une pratique traditionnelle. La population comprend donc d'emblée l'utilité de la stratégie, des directives et des restrictions mises en place. Cela étant, lorsque la pêche est ouverte, le volume des prises ne fait plus l'objet d'aucune restriction, ce qui entraîne une exploitation inconsidérée des stocks qui relève de la foire d'empoigne. L'absence de restrictions pourrait donc à long terme saper l'efficacité de la stratégie de fermeture temporaire et réduire à néant tous les avantages découlant de l'accroissement des stocks qui se produit pendant la période de fermeture de la pêche. Si l'on compare la période B (qui correspond aux activités de suivi menées après les huit mois de fermeture) et la période C (opérations de suivi consécutives aux quatre mois d'ouverture de la pêche), on observe une diminution de l'abondance des stocks (voir figures 6 et 7). La communauté est consciente des effets potentiels de l'absence de restrictions pendant la saison de pêche, et nous examinons actuellement la possibilité de fixer des limites à la taille des prises et des sacs qu'utilisent les pêcheurs, bien qu'à ce jour aucune mesure concrète n'ait été prise en ce sens.

Le braconnage est aussi un problème. En 2002 un petit groupe de femmes a braconné pendant la période de fer-

meture de la pêche dans des zones abritant des *deo*. Les raisons qui font que les *deo* sont plus souvent la cible des braconniers que les *riki* sont directement liées aux conditions du marché : les *deo* sont plus faciles à braconner (les femmes peuvent rester au sec et se cacher dans la mangrove pour ne pas être vues depuis les bateaux qui longent la côte) et sont plus gros que les *riki*. Il en faut donc moins pour remplir un panier que l'on ira vendre au marché. En août 2002, le Comité de gestion des ressources de Baraulu (CMC) a diffusé un arrêté qui décrit en détail les retombées de la violation des directives relatives à la fermeture saisonnière des sites de pêche. Cette initiative spontanée a été saluée par le responsable de la *Christian Fellowship Church* ("l'autorité spirituelle"), ce qui a conféré au projet une très forte légitimité. Les mesures législatives axées sur la gestion durable des *riki*, des *deo* et d'autres espèces seront mises en place par le biais d'arrêtés adoptés par les autorités chargées de la gestion des ressources terrestres coutumières dans la province occidentale du pays. Nous avons entrepris de codifier les initiatives en cours ainsi que d'autres mesures de gestion des ressources qui visent à protéger des habitats et des espèces d'importance majeure (voir Aswani et Hamilton, sous presse).

Nous souhaiterions étendre à d'autres sites les activités de suivi en cours, mais il semble peu probable que nous y parvenions, du fait du manque de temps et de ressources financières auquel nous nous heurtons. Le suivi des 16 sites existants prend déjà un mois (compte tenu des journées chômées et des conditions météorologiques) à raison de deux campagnes par an (avant et après fermeture). Il nous paraît impossible de demander aux femmes de la région de consacrer encore plus de temps aux opérations de suivi, d'autant que la participation de la population tend à diminuer lorsque les activités traînent en longueur. En dernière analyse, on ne peut raisonnablement assurer le suivi des zones fermées à la pêche que quelques semaines par an au mieux, et pas systématiquement tous les ans.

Les villageois ont décidé de créer d'autres zones protégées permanentes, notamment à Koqu Piu (et sur les sites maritimes voisins), ce qui constitue selon nous une sage décision. Les premiers résultats montrent qu'au terme de 18 mois de fermeture, les stocks de *riki* de Koqu Piu sont beaucoup plus abondants. Si la collecte des *deo* est également interdite dans la mangrove voisine, la zone n'est pas pour autant considérée comme un habitat majeur pour cette espèce. La population envisage donc de créer aussi une zone fermée en permanence à la pêche du *deo*. Dans l'idéal, il faudrait sélectionner en priorité des zones abritant des populations émettrices et réceptrices. Malheureusement, on ne dispose d'aucun élément scientifique, ni même d'informations locales qui permettent de déterminer l'emplacement de ces zones. Pour décider de ce qu'il convient de faire en matière de gestion, nous devons donc nous en remettre à une stratégie préventive fondée à la fois sur les connaissances des populations autochtones et sur des données scientifiques.

Enseignements tirés du projet

- Si la stratégie élaborée avec les femmes de Baraulu a permis de renforcer la participation de la population et son adhésion au projet, la communauté doit maintenant se procurer les financements nécessaires à la

mise en œuvre et à l'organisation des activités de suivi et les conseils qui lui permettront de définir les modifications à apporter à la stratégie de gestion. Il ne serait guère réaliste d'attendre d'un projet de gestion des zones protégées en milieu communautaire qu'il atteigne ses objectifs s'il ne bénéficie de l'appui d'experts et de financements que dans le court terme. Il faudra donc impérativement organiser des campagnes continues d'éducation à l'environnement pour que les activités mises en œuvre ne soient plus dépendantes, au plan économique, des mesures d'incitation financières qui sont au cœur des projets de préservation des ressources.

- On reproche souvent aux projets de ce type d'être trop fortement dépendants de l'aide extérieure. Cette aide revêt pourtant une grande importance, et ce pour deux raisons. Premièrement, si les communautés sont parfois animées des meilleures intentions en matière de préservation des ressources, elles ne disposent pas nécessairement des ressources financières requises et ne savent pas toujours comment procéder. Ces projets peuvent se révéler très coûteux et il serait illusoire de croire que les petites collectivités locales peuvent en assurer la mise en œuvre par leurs propres moyens. Deuxièmement, les administrations nationales et provinciales ne se sont guère soucies à ce jour d'aider les communautés rurales à gérer leurs ressources marines. Les ressources marines dont les villages dépendent pour leur subsistance s'épuisent du fait de l'augmentation de la population et des activités de pêche commerciale. Les retombées à long terme du projet sont déjà visibles, puisque les villages voisins souhaitent à présent mettre en place des régimes de gestion dans les zones maritimes sur lesquelles ils exercent des droits de propriété. Sans ces projets de gestion communautaire d'envergure modeste, les stratégies de protection des ressources marines mises en œuvre dans la région seraient sans effet.
- Dans le plus long terme, le projet ne portera ses fruits que si les résultats scientifiques positifs qui s'en dégagent contribuent à renforcer l'adhésion de la population. À Roviana, les résultats encourageants tirés du projet ont convaincu la population, qui s'est engagée en faveur des activités de préservation. La détermination du chef de projet à aider durablement la région garantira par ailleurs le suivi continu du projet, y compris après son "achèvement".
- Les enfants doivent être associés à l'application de la stratégie de préservation des ressources. Dans notre projet, les enfants accompagnent leurs mères pendant les opérations de suivi et participent au dénombrement *ex situ* des prises réalisées par chaque ménage (ils adorent trier et compter les coquillages). Grâce aux explications des chercheurs, ils ont compris quels étaient les objectifs du projet et de quelle manière les ressources marines de leur région s'intègrent dans le cadre global des efforts de préservation des ressources marines de la planète, et ils ont pris conscience de la valeur des ressources locales.

Il faudra régler d'autres problèmes environnementaux et socioéconomiques avant que l'avenir de ce projet de préservation et de mise en valeur des ressources marines ne

soit définitivement assuré. Nous sommes convaincus pour notre part qu'il est important d'évaluer les premiers effets de la fermeture de la zone Duduli/Rereghana sur l'abondance des *riki* et des *deo* afin de déterminer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs escomptés au plan biologique. Les résultats du programme de suivi devront être diffusés très largement afin de renforcer l'adhésion de la population et de lui fournir les informations nécessaires à la formulation de politiques de gestion complémentaires. Cette démarche intégrée devrait favoriser la réussite du projet dans le long terme.

Remerciements

Nous tenons à remercier les femmes de Baraulu et de Bulelavata de leur engagement en faveur du suivi du projet. Nous remercions également les communautés dans leur ensemble, et rendons hommage aux responsables de la *Christian Fellowship Church*, qui nous ont apporté une aide précieuse. Nous manquerions à notre devoir si nous ne mentionnions pas nos assistants de recherche, en particulier Ole, Andy, Selina et Nixon, et toutes les femmes qui nous ont aidés. Nous les remercions de leur dévouement, de leur patience et de leur esprit d'initiative. Le projet a été financé par les Fondations MacArthur et Packard. Pour de plus amples informations sur ce projet et d'autres initiatives, prière de consulter le site suivant : <http://www.anth.ucsb.edu/faculty/aswani>

Bibliographie

- Aswani, S. 2002. Assessing the effect of changing demographic and consumption patterns on sea tenure regimes in the Roviana Lagoon, Solomon Islands. *Ambio* 31:272–84.
- Aswani, S. 2000. Les femmes, le développement rural et la gestion communautaire des ressources dans le lagon de Roviana, aux Îles Salomon : créer des refuges pour les invertébrés marins. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 12:11–22.
- Aswani, S. 1999. Common property models of sea tenure: A case study from Roviana and Vonavona Lagoons, New Georgia, Solomon Islands. *Human Ecology* 27(3):417–53.
- Aswani, S. and Hamilton, R. In press. Integrating indigenous ecological knowledge and customary sea tenure for bumphead parrotfish (*Bolbometopon muricatum*) conservation in the Roviana Lagoon, Solomon Islands. *Environmental Conservation*.
- Aswani, S. and Weiant, P. n.d. Scientific evaluation in women's participatory management: Monitoring marine invertebrate refugia in the Solomon Islands. *Human Organization* (under review).
- Bidesi, V.R. (1994). How 'the other half' fishes: Accounting for women in fisheries in the Pacific. p. 123–30. In: *Sustainable development or malignant growth? Perspectives of Pacific Island women*. A. Emberson-Bain (ed). Suva, Fiji: Marama Publications.
- Broom, M.J. 1985. The biology and culture of marine bivalve molluscs of the genus *Anadara*. *ICLARM Studies Review* 12.
- Broom, M.J. 1982. Size-selection, consumption rates and growth of the gastropods *Natica maculosa* (Lamarck) and *Thais carinifera* (Lamarck) preying on the bivalve, *Anadara granosa* (L.). *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology* 56:213–31.
- Bunce, L., Townsley, P., Pomeroy, R. and Pollnac, R. 2000. Socioeconomic manual for coral reef management. IUCN: Global Coral Reef Monitoring Network.
- Chapman, M.D. 1987. Women's fishing in Oceania. *Human Ecology* 15(3):267–88.
- Fay-Sauni L. and Robinson J. 1999. Overharvesting threat to shellfish in Kiribati. *Tok Blong Pasifik*. <http://www.c-spodp.org/Articles/ArkShellFishery.htm>.
- Foale, S. 2001. 'Where's our development?' Landowner aspirations and environmentalist agendas in Western Solomon Islands. *The Asia Pacific Journal of Anthropology* 2:44–67.
- Johannes, R.E. 1998. The case for data-less marine resource management: Examples from tropical nearshore finfisheries. *Trends in Ecology and Evolution* 13(6):243–46.
- Matthews, E. 2002. Intégration des activités de pêche vivrière des femmes dans les programmes de valorisation et de conservation des pêcheries du Pacifique. *Hina, les femmes et la pêche - Bulletin de la CPS* 11:13–14.
- Narasimham, K.A. 1988. Biology of the blood clam *Anadara granosa* (Linnaeus) in Kakinada Bay. *Journal of the Marine Biological Association of India* 30(1/2):137–150.
- Narasimham, K.A. 1969. Studies on some aspects of biology and fishery of the cockle *Anadara granosa* (Linnaeus) from the Kakinada Bay. *Proceedings of the Symposium Mollusca, Marine Biology Association of India* 2:407–417.
- Salm, R. and Clark, J. 2000. Marine and coastal protected areas: A guide for planners and managers, 3rd edition. IUCN.
- Thu, N., Dao, H. and Hung, P. 1999. Some biological characteristics of blood cockerel *Anadara granosa*. *Fisheries Review* No. 4.



Upeneus vittatus
Artiste : Les Hata. © CPS

Des lycéens des Caraïbes aident des Fidjiens à préserver leurs récifs

Source : *Pacific Islands Report*, 31 janvier 2003

Un groupe composé de représentants de l'organisation *Seacology* et d'élèves d'un lycée de Grand Cayman (Îles Caymans), dans les Caraïbes, ont décidé de créer un jardin d'enfants aux Îles Fidji en contrepartie de la mise en place d'une réserve marine d'une superficie d'environ 26 km².

Selon *Seacology*, organisation à but non lucratif œuvrant en faveur de la protection de l'environnement, ce partenariat unique entre les Caraïbes et le Pacifique Sud marque une étape importante.

Seacology s'emploie à promouvoir des projets qui permettent d'apporter à des populations insulaires une aide dont elles ont grand besoin, en échange d'un sacrifice important en faveur de l'environnement.

Le choix de l'organisation s'est porté sur Naikorokoro, un village isolé situé sur l'île de Ovalau, connue pour son patrimoine historique. En contrepartie, les villageois ont accepté de créer une réserve marine de 26 km² interdite à la pêche et située à l'intérieur de la zone de pêche ancestrale, afin que les récifs coralliens et les ressources marines puissent se reconstituer.

Inspiré par le caractère innovant de cette initiative, *John Gray Recyclers*, le club "Environnement" du lycée John Gray, sur l'île de Grand Cayman, s'est porté volontaire pour collecter des fonds en faveur du projet.

Les lycéens membres du club se consacrent à la promotion du recyclage dans les Îles Caymans dans l'espoir de conserver aux îles du pays toute leur beauté.

Le club œuvre à la protection des récifs coralliens des Îles Caymans, considérés comme les mieux préservés des Caraïbes, des plages et des espèces sauvages du pays. Le club a recueilli 1 600 dollars des États-Unis d'Amérique sous forme de dons aux fins de ce projet.

Duane Silverstein, directeur exécutif de *Seacology*, se félicite de la participation du club *John Gray Recyclers* aux efforts visant la création d'un jardin d'enfants dans le village de Naikorokoro.

"Le fait que des jeunes des Îles Caymans, pays connu dans le monde entier pour la beauté de ses récifs coralliens, aujourd'hui menacés, aient entrepris de collecter des fonds pour préserver les récifs coralliens d'une villa-ge situé à l'autre bout de la planète a quelque chose de proprement stupéfiant", a déclaré Duane Silverstein.

Selon Christine Whitehead, coordinatrice du club *John Gray Recyclers*, le projet est unique en son genre dans la mesure où il couvre tous les domaines traités dans le cadre du programme d'enseignement des élèves, et constitue par ailleurs une expérience enrichissante pour tous les membres du club.

"Les membres du club prévoient de se rendre à Naikorokoro pour l'inauguration du jardin d'enfants", précise Christine Whitehead. "Ils vont vivre une expérience inoubliable, et nous tenons à remercier *Seacology* d'avoir eu l'idée de les associer à ce projet."

Jeremy Forbes, un lycéen de 18 ans qui préside le club *John Gray Recyclers*, précise que le club a décidé de faire don à *Seacology* du prix en espèces que lui ont attribué les services du Commonwealth pour la jeunesse, aux fins du projet mis en œuvre à Fidji.

"Nous pourrions ainsi aider des gens qui, en d'autres circonstances, n'auraient pas eu les moyens de protéger leurs récifs coralliens."

"Nous avons du mal à réaliser que grâce à cette initiative, nous pouvons désormais prendre une part active aux efforts déployés à l'échelle internationale en faveur de la protection des récifs coralliens", conclut Jeremy Forbes.

La petite île de Mejatto pionnière de la gestion des ressources aux Îles Marshall

Source : *Pacific Islands Report*, 14 janvier 2003

Face à l'épuisement des ressources marines et à l'aggrava-tion de la pollution, la Direction des ressources marines des Îles Marshall fait campagne en faveur de la gestion locale des ressources halieutiques et de l'appli-cation de restrictions de la pêche dans cet État situé au cœur du Pacifique.

Au début de ce mois, la population originaire de l'île de Rongelap réinstallée sur la petite île de Mejatto, dans l'archipel de Kwajalein, a été la première à adopter un plan de gestion communautaire des ressources halieu-tiques. Selon Terry Keju, du service des pêches des Îles Marshall, quatre autres atolls devraient prochainement en faire autant.

L'année dernière, les agents de la Direction des res-sources marines des Îles Marshall se sont entretenus avec les chefs coutumiers, les élus et les responsables locaux et ont consulté les groupes d'hommes, de femmes et de jeunes de l'île de Mejatto afin d'élaborer un plan d'action pour la protection des ressources halieutiques de cette île perdue dans l'océan. Un comité consultatif de gestion des pêches regroupant des élus, des hommes, des femmes, et des jeunes a été chargé de superviser l'exé-cution du plan d'action. Terry Keju, qui dirige les efforts déployés à l'échelle nationale pour inciter les commu-nautés locales à se doter de leurs propres plans de ges-tion des ressources halieutiques, précise que le comité a également été associé à la formulation du plan d'action.

Le bilan dressé au terme de l'exercice d'évaluation des ressources halieutiques de Mejatto peut se résumer comme suit :

- Les ordures s'entassent sur la plage et dans le lagon, ce qui enlaidit le paysage et pollue les habitats marins.
- En l'absence d'une réglementation limitant la taille des prises, les pêcheurs locaux n'hésitent pas à capturer des poissons et des coquillages de petite taille, contribuant ainsi à l'épuisement des ressources.
- L'utilisation de substances chimiques, et notamment de chlore, entraîne la destruction des coraux et la mort de nombreux poissons de petite taille.

Les habitants de Mejatto ont accepté ce créer des zones marines protégées autour de l'île en s'inspirant des pratiques coutumières de préservation des ressources, et ont demandé au service des pêches des Îles Marshall de repeupler le lagon avec des espèces importantes de mollusques et de crustacés.

Terry Keju souligne qu'après Mejatto, se sera au tour des atolls de Likiep, Arno, Majuro et Jaluit de mettre en place des plans de gestion communautaire des ressources halieutiques. Le service des pêches cible en priorité les atolls dans lesquels sont installées des bases de pêche financées par les Japonais.

Si le plan de gestion communautaire proposé par le service national des pêches est le même pour tous les atolls, "chaque communauté a des besoins et des problèmes particuliers", fait observer Terry Keju. "Le plan peut donc être adapté en fonction des enjeux propres à chacune des communautés considérées."

Terry Keju précise que la participation de quatre autres organismes publics basés à Majuro sera essentielle au succès des efforts de gestion des ressources halieutiques en milieu communautaire.

Un bivalve fait son retour grâce à la gestion en milieu communautaire

Source : *World Resources Institute* (http://ideas.wri.org/success_stories.cfm?ContentID=20)

Pour la collectivité rurale de Verata, sur l'île de Viti Levu (Îles Fidji), le bivalve *Anadara antiquata* est un symbole d'identité culturelle. Pourtant, ces dernières années, les populations d'*Anadara* ont fortement diminué en raison de la surexploitation des stocks, de l'aménagement des zones côtières et du ruissellement urbain.

En collaboration avec l'Université du Pacifique Sud, une équipe de la *Global Marine Strategy* de l'Institut des ressources mondiales mène actuellement, en collaboration avec les habitants de Verata, une étude sur les retombées de l'interdiction temporaire de la pêche et de la collecte des bivalves et autres ressources marines.

La zone marine protégée créée à titre provisoire dans le cadre de cette étude conformément aux pratiques traditionnelles de gestion des ressources a donné des résultats remarquables. Grâce aux compétences qu'ils ont récemment acquises en matière de mesures scientifiques et de collecte de données, les membres de la communauté ont pu observer une augmentation de 800 pour cent de la population de bivalves. Ces résultats fort encourageant montrent qu'en créant des réserves marines temporaires, et en s'appuyant sur un soutien extérieur minime, les communautés locales peuvent accroître leurs ressources, y compris en association avec des projets structurés de création de zones protégées.

Moules du Kérala : une ressource à préserver

M. Muralikrishna et Yumi Onishi

Source : *Samudra*, novembre 2002

Au cœur des palmeraies baignées par les eaux miroitantes des splendides *backwaters* (lagunes et canaux) du Kérala (Inde), des initiatives communautaires de gestion rationnelle des ressources estuariennes sont en cours et méritent que l'on s'y intéresse. Attardons nous plus particulièrement sur le projet mis en œuvre dans l'estuaire de l'Ashtamudi (district de Kollam), le deuxième réseau fluvial de ce type de l'État du Kérala.

La ville de Kollam fut autrefois un centre prospère d'échanges avec la Chine, et par la suite avec les Hollandais et les Portugais. Le célèbre voyageur Marco Polo s'y est arrêté, à l'époque où le poivre noir, alors très convoité, faisait l'objet d'un négoce important.

Les paysages de l'Ashtamudi n'ont guère changé depuis cette lointaine époque. Partout où se porte le regard, des palmiers d'un vert sombre se dressent, immobiles. Sur les rivages de l'estuaire, ils se penchent au-dessus des eaux calmes comme pour s'y contempler.

La région doit sa prospérité au commerce et a pour principales activités économiques la pêche et la transformation de la fibre de coco. Les habitants pratiquent traditionnellement la pêche depuis des temps immémoriaux, mais il faudra attendre les années 50 et le début des années 60 pour que les activités de pêche s'intensifient et que se constitue une pêcherie artisanale locale fondée sur l'utilisation d'embarcations et d'en-

gins de pêche traditionnels. Vers la fin des années 60, l'accroissement de la demande de crevettes sur les marchés internationaux a favorisé le développement de la pêche commerciale dans la région. Avec l'aménagement du port de pêche de Neendakara, le secteur a connu un essor considérable. L'aide de la Norvège a contribué à la modernisation et à la motorisation des flottilles de pêche. Apparaissent alors de nouveaux clivages économiques au sein des communautés.

La population se consacre à la fois la pêche de capture et l'aquaculture dans les eaux intérieures de l'estuaire. La pêche de capture se pratique à l'aide de divers engins : filets sur pieux (appelés localement *kutivala*), filets chinois (*cheena vala*), filets maillants (*vysali vala*), éperviers (*veesu vala*), filets dérivants (*ozhukku vala*), chaluts (*koru vala*). La plupart des gens de la région vivent de la pêche, mais la pêche dans les eaux intérieures ne se pratique encore qu'à des fins de subsistance. On constate par ailleurs une diminution du volume des prises par pêcheur, due en partie à l'augmentation du nombre de personnes qui se livrent à la pêche. En conséquence, le secteur n'est plus en phase d'expansion et connaît même un ralentissement du fait de la gestion inadaptée des ressources. Pourtant, rien n'a été fait à ce jour pour évaluer les ressources halieutiques exploitées, alors que la survie des pêcheries qui opèrent dans l'estuaire, et dont les activités sont par ailleurs très lucratives, dépend de la bonne gestion des stocks.

C'est dans ce contexte régi par la loi du marché que des initiatives axées sur la gestion communautaire des ressources halieutiques des eaux intérieures ont été engagées. Si elles sont généralement méconnues, les pratiques originales sur lesquelles elles s'appuient n'en sont pas moins dignes d'intérêt.

Un plan mis en œuvre par la population

Un périmètre protégé a été créé à l'intérieur de l'estuaire à l'initiative de la communauté afin de favoriser la reconstitution des stocks. C'est la première fois qu'une démarche de ce type est engagée dans les eaux intérieures du Kerala. Les pêcheurs ont compris qu'il fallait laisser les poissons grandir et ont donc entrepris de créer une zone interdite à la pêche. Dans le cadre de la Campagne de planification populaire de l'État du Kerala, un périmètre d'un hectare situé dans les eaux de l'estuaire a été clôturé et fermé à la pêche. Le projet a bénéficié d'une subvention de 100 000 roupies accordée par le *panchayat* (conseil régional) du bloc de Chavara, et de l'appui technique de l'Agence de développement de la pisciculture en eau saumâtre. La Campagne de planification populaire est axée sur la décentralisation des services publics et s'appuie sur une structure administrative à trois échelons : les *panchayats* de district, les *panchayats* de bloc et les *grama panchayats* (conseils de village).

Des récifs artificiels constitués de branches d'arbres et de blocs de béton ont été aménagés dans la zone protégée. Les pêcheurs de quatre *grama panchayats* (Chavara, Thekkumbhagam, Thevelakara et Neendakara) sont les principaux bénéficiaires de cette réserve biologique marine. Depuis la mise en place du périmètre protégé, les prises ont fortement augmenté, et on observe en particulier une nette augmentation des captures de la moule

Etroplus surratensis. Cette espèce, appelée localement *karimeen*, est très prisée dans la cuisine du Kerala.

La pêche des moules à des fins alimentaires est une activité relativement récente au regard des autres formes de pêche pratiquées dans l'estuaire. Si les coquilles sont utilisées depuis fort longtemps pour fabriquer de la chaux, la population locale ne consomme la chair des moules que depuis une génération. Dans le passé, les pêcheurs de moules consommaient des moules de temps à autre (à condition qu'elles soient vivantes), mais cette pratique était peu courante. Avec le développement du marché international de la moule, quelques pêcheurs ont commencé à exploiter les abondants bancs de moules situés en certains points de l'estuaire. L'originalité et l'intérêt de cette pêche tiennent à la participation des familles et de la communauté.

Dans le village de Dalawapuram, qui dépend du *grama panchayat* de Thekkumbhagam, un millier de familles exploitent les riches bancs de moules de la région. Compte tenu de la nature de la ressource, il a fallu fixer des règles précises qui stipulent quelles sont les personnes autorisées à ramasser des moules et définissent les sites ouverts à la pêche. La population observe le règlement à la lettre, en dépit de la forte demande dont les moules font l'objet.

Chaque famille délimite sa zone de pêche à l'aide des branches d'arbre plantées dans le sol à une distance de 20 à 50 m du lopin où se trouve sa maison. Les hommes entrent dans l'eau jusqu'à la poitrine et ramassent les moules à la main en s'aidant d'une épuisette. La pêche s'effectue le matin à marée basse, lorsque l'eau n'est pas très profonde. Vers midi, les moules sont ramenées à la maison toute proche. Les femmes et les enfants procèdent alors au tri des coquillages et rejettent les plus petits à l'eau. Dans certaines zones de l'estuaire, les moules, quelle que soit leur taille, servent à l'alimentation du bétail et des canards.

Les pêcheurs gagnent entre 150 et 200 roupies par jour en moyenne, mais ne peuvent pêcher que pendant un tiers de l'année. Pendant la période de reproduction, on observe fréquemment une hausse de la mortalité des moules liée à la forte teneur en nitrates de l'eau. Selon les habitants de l'estuaire, le phénomène est dû à la présence dans les eaux de ruissellement d'engrais et de pesticides utilisés en quantités massives dans les hautes terres.

Les pêcheurs de moules ne se sont pas organisés en groupements, ce qui permettrait pourtant de faciliter la collecte des moules décortiquées destinées aux marchés d'exportation. Certains intermédiaires profitent de la situation. Ils font la tournée des habitations de pêcheurs pour récupérer les moules, qu'ils expédient ensuite chez les exportateurs basés pour la plupart près du port de Neendakara, à 6 km du village.

Les études scientifiques indiquent que la période de reproduction des moules va de novembre à février, et les autorités du Kerala ont interdit la pêche des moules pendant cette période. En fait, la période de reproduction varie en fonction du régime des marées et de diverses variables climatiques et se prolonge parfois d'un mois environ. Les pêcheurs locaux en sont parfaitement

conscients et ont décidé de manière consensuelle de ne pas ramasser de moules pendant le temps nécessaire à leur reproduction, même si la réglementation officielle les y autorise.

Ces initiatives communautaires ne sont pas pour autant exemptes de toute notion de profit. Ainsi, des pêcheurs influents ont empilé des branches à proximité de la clôture qui encercle la réserve. Ces dispositifs de concentration du poisson empêchent le poisson de se déplacer vers d'autres zones de l'estuaire. Les pêcheurs réalisent ainsi des prises importantes, et empêchent les autres pêcheurs d'accéder à la ressource. Cette pratique s'apparente dans une certaine mesure à une privatisation des lieux de pêche et pénalise les autres pêcheurs, qui voient leurs prises diminuer. En outre, les pêcheurs qui utilisent des

dispositifs de concentration du poisson capturent aussi des juvéniles, ce qui ne sera pas sans incidence sur l'évolution des stocks et le volume des prises.

Les initiatives communautaires de ce type sont importantes dans la mesure où elles contribuent à la gestion rationnelle et, partant, à la pérennité des ressources. Face au recul des mangroves, qui font office depuis toujours de réserves biologiques naturelles, il convient de multiplier les démarches axées sur la création de réserves biologiques naturelles dans les estuaires, les canaux et les lagunes du Kérala.

Les projets communautaires de cette nature augurent favorablement de la gestion durable des ressources halieutiques des eaux intérieures.

Gestion des ressources côtières des Philippines : l'avis des petits pêcheurs intéresse les pouvoirs publics

Source : *Over Seas*, août 2002

En 2000, le Projet de gestion des ressources côtières du Département environnement et ressources naturelles financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international a confié à un bureau d'études privé, Trends MBL, la réalisation d'une enquête quantitative sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) visant à mieux cerner le niveau actuel de connaissances et les problèmes des pêcheurs pratiquant la pêche artisanale dans les zones côtières des Philippines. Cette enquête est importante dans la mesure où c'est la première fois que l'on tente de faire le point, à l'aide de méthodes d'enquête reconnues, sur les connaissances que le public a des questions intéressant les zones côtières, et de décrire les attitudes et pratiques relatives à la gestion des ressources côtières. Cet article présente dans leurs grandes lignes les résultats de cette enquête, et examine des aspects importants que les politiques nationales visant à répondre aux préoccupations des petits pêcheurs doivent prendre en considération.

Profil des répondants

Les répondants, au nombre de 700, étaient tous hommes chefs de famille ayant pour principal moyen d'existence la pêche artisanale. L'enquête a été réalisée dans les 16 provinces suivantes : Bohol, Cebu (Îles Olango), Negros Oriental, Palawan, Davao del Sur, Sarangani, Quezon, Albay, Aklan, Negros Oriental, Leyte, Misamis Oriental, Davao del Norte, Davao Oriental, Lanao del Norte et Zambonga del Sur. Par ailleurs, 89 pour cent des pêcheurs interrogés étaient mariés et résidaient dans la même localité depuis plus de dix ans. Toutefois, 46 pour cent d'entre eux ne sont pas nés dans leur lieu de résidence.

Tous les répondants étaient âgés d'au moins 20 ans, et plus de la moitié d'entre eux (58 %) avaient entre 20 et 44 ans. Ils étaient 89 pour cent à ne pas avoir achevé leurs études secondaires, et 47 pour cent d'entre eux n'avaient jamais été scolarisés ou n'avaient suivi qu'un enseignement élémentaire. La taille des ménages est de 5,5 personnes en moyenne. Si 69 pour cent des déclarants ne

possèdent ni ne louent de terrain à usage résidentiel, 95 pour cent d'entre eux sont propriétaires de leur habitation principale. Leurs maisons, qui ne comprennent généralement qu'une seule pièce, sont de construction médiocre et constituées de matériaux légers, peu coûteux et de mauvaise qualité. Au total, 63 pour cent des répondants utilisent des embarcations non motorisées. Les trois principaux postes de dépense sont la nourriture (93 %), les fournitures et équipements de pêche (60 %) et le logement (42 %).

Résumé des résultats de l'enquête

La problèmes rencontrés tiennent principalement à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté

De manière générale, les réponses des pêcheurs interrogés sont révélatrices des difficultés économiques auxquelles ils se heurtent. Lorsqu'on leur a demandé quelles étaient leurs trois préoccupations personnelles les plus immédiates, 74 pour cent d'entre eux ont répondu "de quoi trouver à manger aujourd'hui", 64 pour cent "la santé des membres de ma famille" et 62 pour cent "envoyer mes enfants à l'école". Comme on pouvait s'attendre, la baisse du volume des prises et la pauvreté, citées par 67 pour cent et 55 pour cent des répondants respectivement, sont perçues comme les deux problèmes les plus pressants à l'échelle de la communauté.

Les problèmes sont reconnus, mais pas toujours bien compris

Les répondants connaissent assez bien l'écosystème côtier, même si certains ont des idées fausses sur les caractéristiques biologiques des ressources halieutiques et des coraux. À titre d'exemple, 89 pour cent d'entre eux ont déclaré à juste titre que les mérous vivent dans les anfractuosités des récifs coralliens, mais à peine 10 pour cent savent que ces poissons ont un cycle de croissance lent et ne peuvent se reproduire que lorsqu'ils ont atteint plus d'un kilo. De même, 83 pour cent des répondants se

disent conscients du rôle majeur que joue la matière détritique des mangroves dans la chaîne trophique des invertébrés et des poissons, mais 42 pour cent seulement savent que la mangrove contribue aussi à prévenir l'érosion des sols. Enfin, 70 pour cent croient que le corail est une matière minérale, et seuls 6 pour cent savent que les coraux sont des animaux.

En outre, alors que plus de 90 pour cent des répondants conviennent que le déversement des déchets dans les cours d'eau et dans la mer, l'exploitation forestière et la pollution industrielle menacent gravement ou très gravement les ressources côtières, à peine plus de la moitié d'entre eux estiment que la surpêche présente un risque important ou très important pour ces mêmes ressources.

Les solutions existent, et les pêcheurs sont prêts à les accepter

Les réponses aux questions concernant les problèmes liés à la gestion des zones côtières et les solutions à y apporter sont encourageantes. Les répondants sont manifestement très conscients de ces problèmes et des solutions à envisager — entre 64 et 97 pour cent d'entre eux déclarent approuver les conclusions tirées des études sur divers aspects de la gestion des ressources côtières. Il est encore plus rassurant de constater que les petits pêcheurs appuient vigoureusement les initiatives engagées par les administrations locales dans le domaine de la gestion des ressources côtières. Plus de 70 pour cent se déclarent favorables ou très favorables à une interdiction complète des compresseurs dans les opérations de pêche et de la pêche commerciale dans les eaux qui relèvent des collectivités locales, à l'application de sanctions plus lourdes à l'encontre des pêcheurs illégaux et à la création de sanctuaires marins de nature à favoriser la reconstitution des stocks de poissons et des récifs coralliens. Près de 50 pour cent des hommes interrogés se disent même prêts à limiter leurs prises.

Pour les petits pêcheurs, les pouvoirs publics se résument à l'administration locale

Parmi les différentes personnes susceptibles de les aider à résoudre les problèmes rencontrés en matière de gestion des ressources côtières, les répondants citent en priorité, et dans cet ordre, le *barangay captain* (chef du village) et le maire, qui sont visiblement perçus comme les interlocuteurs les plus accessibles. Les répondants déclarent à cet égard qu'ils s'adresseraient sans doute d'abord au *barangay captain* pour lui soumettre divers problèmes de gestion des ressources côtières, qu'il s'agisse de pêche illicite ou de formation à la gestion des ressources côtières, entre autres exemples. Cela étant, la majorité des répondants (63 %) considèrent que le maire est la personnalité locale la plus influente.

Aspects à prendre en considération dans les politiques nationales visant à répondre aux problèmes des pêcheurs

- La solution du problème de l'insécurité alimentaire, principale préoccupation des petits pêcheurs, passe nécessairement par : la stricte application de la législation nationale et locale; l'adoption de méthodes de pêche compatibles avec une exploitation durable des stocks; la restriction de l'accès aux

ressources halieutiques et de l'utilisation de certains engins et pratiques de pêche comme les *payaos* (dispositifs de concentration du poisson) et les filets maillants de fond, qui encouragent la surexploitation des ressources; la protection des habitats côtiers; et l'adoption de stratégies axées sur la remise en état des habitats et la reconstitution des ressources en zone côtière.

- La surpêche est un phénomène très répandu dont les retombées sont parfaitement connues des petits pêcheurs (accroissement de l'effort de pêche, diminution de la taille des prises et dégradation de la qualité du poisson). Les administrations nationales doivent comprendre que le problème s'apparente à une véritable crise, et qu'il convient en conséquence d'adopter des politiques pragmatiques visant à combattre la surexploitation des ressources halieutiques tout en protégeant les droits des petits pêcheurs qui pratiquent la pêche à des fins de subsistance, ainsi que ceux des pêcheurs occasionnels.
- La plupart des petits pêcheurs tiennent à ce que la pêche demeure leur principal moyen d'existence. Les pouvoirs publics doivent donc mettre en œuvre des programmes visant à recenser avec précision le petit pourcentage d'individus qui seraient à l'inverse disposés à vivre d'autres activités.
- Contrairement à ce que pensent généralement les responsables locaux, convaincus de l'impopularité des mesures de gestion des ressources côtières, les petits pêcheurs appuient les initiatives engagées par les autorités locales dans ce domaine.
- Les administrations locales, et en particulier les municipalités, sont les interlocutrices privilégiées des petits pêcheurs et doivent donc rester au cœur des politiques et plans d'action nationaux qui ont pour objet d'aider les municipalités côtières à fournir des services de gestion des ressources côtières dans le cadre de leurs fonctions de base.
- Il importe de mettre en œuvre des programmes continus de renforcement des capacités ciblant les fonctionnaires et les élus locaux, et en particulier les maires et les *barangay captains*, dans la mesure où c'est d'abord à eux que les petits pêcheurs confrontés à des problèmes de gestion des ressources côtières font appel.
- Les pêcheurs sont globalement conscients des problèmes qui touchent à la gestion des ressources côtières. Il convient néanmoins de mettre en œuvre des programmes d'enseignement dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire et des actions de formation en milieu extrascolaire pour initier la collectivité à la gestion de l'environnement côtier et marin, et l'aider à mieux comprendre les fondements conceptuels de la biologie des ressources halieutiques et de l'écologie marine, le rapport entre la qualité de l'environnement et le volume des prises, et les causes profondes de l'appauvrissement des ressources côtières, en mettant plus particulièrement l'accent sur l'impact de l'accroissement démographique, de la destruction des habitats et de la surpêche.

Statut socioéconomique des communautés de pêcheurs

Impact de la récolte de corail sur les pêcheries locales aux Îles Fidji

Aliti Vunisea¹

La récolte des coraux destinés à l'aquariophilie compte désormais parmi les principales activités économiques de nombre de villages côtiers de Viti Levu (Îles Fidji). L'augmentation du chômage et la monétarisation de l'économie ont amené les populations côtières à se tourner vers cette forme de pêche, qui ne pose aucune difficulté particulière et peut s'avérer très lucrative. Les villages fidjiens se livrent à cette activité depuis plusieurs années (deux à neuf ans selon les villages). Les autorités fidjiennes, les agents du service des pêche et les responsables de la gestion des ressources doivent maintenant faire face à un problème de taille qui tient à la nécessité de mettre en place un régime de gestion et des stratégies de suivi afin que la récolte du corail à des fins commerciales ne compromette pas la pérennité de la ressource et ne porte pas préjudice aux activités vivrières traditionnelles.

Les communautés locales, les acteurs de la filière pêche et les gestionnaires des ressources sont tous confrontés à une tâche délicate qui consiste à trouver un juste équilibre entre les besoins de populations en quête de revenus supplémentaires et la valeur non monétaire de ressources naturelles exploitées à des fins de subsistance. Compte tenu du nombre limité d'activités rémunératrices auxquelles les populations locales ont accès, le commerce du corail apparaît comme une occasion exceptionnelle de gagner de l'argent. Les communautés côtières qui récoltent le corail ont pu ainsi se procurer des revenus qui leur faisaient cruellement défaut et se doter d'équipements de base. L'exploitation commerciale du corail a également favorisé le développement économique de villages jusqu'alors très démunis. Cela étant, outre les revenus qu'ils génèrent, les récifs coralliens sont aussi le pilier des activités de subsistance dans la plupart des communautés côtières rurales. Beaucoup craignent que la récolte du corail pendant des périodes prolongées ne modifie les écosystèmes récifaux, les habitats et le comportement des espèces, et n'entraîne un appauvrissement des ressources coralliennes, sans parler de la disparition des connaissances

et des savoir-faire locaux liés aux récifs et organismes récifaux. À terme, c'est la sécurité alimentaire des populations qui pourrait être menacée.

Au fil des générations, les communautés côtières ont perfectionné leurs méthodes de pêche et leurs connaissances des récifs et des espèces marines récifales qui peuplent leurs lieux de pêche. Les femmes, qui pêchent régulièrement dans les zones côtières proches du rivage et sur les platiers récifaux, sont détentrices d'un vaste savoir sur les techniques ancestrales de pêche et les traditions qui leur sont associées, et les mettent à profit lors de leurs sorties de pêche. Contrairement aux connaissances et aux techniques spécifiques que supposent la pêche récifale et le ramassage sur le récif, la récolte du corail s'effectue à l'aide de méthodes modernes qui n'exigent aucune compétence particulière.

Toute modification de l'état ou de l'utilisation des écosystèmes récifaux aurait donc des retombées considérables sur les femmes, qui pêchent principalement dans les zones côtières proches du rivage pour subvenir aux besoins de leurs familles. La sécurité alimentaire des ménages dépend donc en grande partie des femmes. Les menaces qui pèsent sur leurs lieux de pêche peuvent mettre en danger la sécurité alimentaire de base des populations et entraîner la disparition d'une activité qui, aujourd'hui encore, constitue une solution de repli pour les populations rurales des zones côtières.

À l'heure actuelle, on compte aux îles Fidji dix sociétés spécialisées dans le commerce des coraux destinés à l'aquariophilie. Deux d'entre elles, *Seaking Trading* et *Aquarium Fish (Fiji Limited)*, opèrent dans le secteur depuis le démarrage des activités de récolte du corail, il y a 15 ans, les autres depuis deux à neuf ans. La récolte du corail et la pêche des poissons destinés à l'aquariophilie sont concentrées dans certaines régions du pays, et l'on s'inquiète aujourd'hui de l'impact à long terme des activités de récolte intensive des coraux sur le devenir des zones concernées.²

1. Chargée de la gestion de la pêche côtière, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, BP D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Mél : AlitiV@spc.int
2. *Seaking Trading* et *Aquarium Fish* concentrent l'essentiel de leurs activités sur les zones récifales de Beqa et dans la province de Ra. Les sociétés *Ocean 2000*, *Acropora International Limited* et *Waterlife Exporters* opèrent dans le secteur depuis au moins sept ans, principalement dans les provinces de Tailevu et Rewa. *Ocean 2000* a également opéré dans la province de Nadroga. La société *Walt Smith International*, en activité depuis quatre ans, travaille essentiellement avec les villages de la province de Nadroga.

Les pêcheurs de corail utilisent différentes méthodes, et notamment de grosses barres de fer dont ils se servent pour faire levier et arracher des morceaux de corail, ainsi que des pièges fixes, des épauillettes et tout une panoplie de tiges métalliques et de cisailles pour attraper des poissons et d'autres organismes marins. Dans bon nombre de cas, les villageois qui pratiquent cette pêche connaissent mal les caractéristiques biologiques des récifs coralliens et ne mesurent pas l'impact de leurs activités sur les récifs (zones non exploitées piétinées, frottement des radeaux en bambous tirés au sec, etc.).

Les opérations de récolte et de conditionnement des coraux nécessitent la participation de 20 à 30 hommes par village. Dans certaines régions, les sommes qu'ils perçoivent vont de 90 dollars fidjiens par semaine pour les conditionneurs à 228 dollars par semaine pour les récolteurs. Les redevances versées aux gardiens traditionnels des ressources halieutiques varient d'une société à l'autre et sont comprises entre 3 000 dollars et 28 000 dollars par an selon la fréquence et l'ampleur des activités de récolte. Selon les estimations, les recettes annuelles que six des sociétés concernées tirent de l'exportation des coraux vont de 250 000 dollars à 6 millions de dollars. Les coraux et poissons vivants et les autres produits de la mer sont exportés principalement vers l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada), l'Europe (Allemagne, Royaume-Uni, France, Belgique et Danemark) et l'Asie (Hong Kong, Taiwan et Singapour).

En 2002, les autorités fidjiennes ont confié à la *International Marine Alliance* (IMA), ONG internationale disposant d'une antenne aux Îles Fidji, la réalisation d'une étude sur la récolte des coraux et la pêche des poissons d'aquariophilie. Cette étude avait pour objet de déterminer l'importance de ce secteur d'activité pour les populations locales, et de définir des stratégies applicables à la mise en œuvre et au suivi de régimes de gestion des ressources. Elle a été engagée en réponse aux préoccupations exprimées par les pouvoirs publics, les ONG et divers organismes et individus face aux retombées à long terme de l'exploitation des ressources coralliennes sur les moyens d'existence des populations côtières. Les analyses et observations qui figurent dans cet article sont tirées de brefs séjours sur le terrain et d'entretiens avec les chefs de villages réalisés par l'auteur dans le cadre des missions que l'IMA a effectuées dans le district de Nadroga (une des principales zones de récolte du corail).

L'impression générale qui se dégage de certaines de ces visites est que la récolte du corail est perçue par les villageois comme une occasion inespérée de se procurer des revenus. Parmi les facteurs qui les incitent à prendre part aux activités de récolte du corail, figurent notamment : la rareté du poisson, l'absence de marchés au poisson; le manque de terres agricoles de bonne qualité; le manque d'emplois dans les secteurs structuré et informel; le transport et les problèmes logistiques connexes, qui rendent difficile la commercialisation des produits locaux. Durant les entretiens, plusieurs jeunes hommes ont souligné qu'il était plus rentable de récolter du corail (payé comptant et sur-le-champ par les représentants de la société) que de passer toute la journée au marché pour essayer de vendre quelques noix de coco (ce qui constituait jadis l'une des principales activités économiques des villageois).

Les sociétés proposent aux pêcheurs de corail des cours de formation de courte durée. Les récolteurs apprennent notamment à reconnaître les espèces ciblées, et s'initient aux bonnes pratiques et méthodes de collecte, ce qui permet de réduire au minimum les dégâts causés aux coraux. Pendant les opérations de récolte, les hommes se divisent en trois groupes, de sorte qu'il y ait en permanence trois équipes sur le site exploité. La procédure est la suivante : après avoir identifié les coraux, les récolteurs (*tuki*) en prélèvent des morceaux. Les membres de l'équipe suivante les rejoignent et récupèrent les morceaux de corail, qu'ils posent sur un radeau en bambou. Les opérations se déroulent généralement au moment du renversement de marée. La troisième équipe nettoie les coraux en effectuant au passage un tri sélectif afin d'éliminer les pièces qui ne conviennent pas. Les morceaux de corail sont ensuite entassés dans de grands seaux, qui seront récupérés plus tard par la société et immédiatement transportés jusqu'à l'usine, où le corail est pesé et payé. Pour les habitants des villages côtiers qui ont pratiqué la pêche pendant toute leur vie, ces tâches n'ont rien de difficile, d'autant que quelques demi-journées de travail par semaine leur suffisent pour gagner des sommes importantes. La récolte est cependant fonction de la demande.

La récolte et la répartition de l'argent sont organisées dans la quasi-totalité des cas par la communauté. Les sociétés ont un agent de liaison dans chaque village, qui sert d'intermédiaire entre la société et le village. Il s'agit généralement d'un ancien ou d'un propriétaire de *qoliqoli* (détenteur de droits de pêche). Les sociétés se mettent en contact et négocient directement avec les propriétaires de *qoliqoli*. Dans certains villages, la décision d'autoriser la récolte du corail dans les *qoliqoli* a été motivée par les besoins financiers de la communauté, le manque d'emplois et l'absence d'autres activités rémunératrices.

Les traditions et les obligations religieuses imposent de lourds sacrifices aux populations rurales. Les traditions fidjiennes et les rites coutumiers exigent dans certaines circonstances le versement de sommes importantes. L'église méthodiste (qui est la plus influente dans la plupart des régions considérées) prélève dans les communautés un impôt spécial dont le montant, qui peut atteindre plusieurs milliers de dollars par an, est fonction du nombre d'habitants. À titre d'exemple, le village de Sanasana, dans la province de Nadroga, compte une population importante et doit payer tous les ans un impôt supérieur à 10 000 dollars fidjiens. Ces charges financières, auxquelles s'ajoutent les besoins liés au développement du village, poussent les populations rurales des zones côtières à pratiquer le commerce ou la pêche, qui garantissent des gains rapides. Les avantages financiers immédiats et évidents qui en découlent les incitent aussi à récolter du corail.

Une fois le corail livré et payé, tous les hommes se réunissent au village pour la répartition des sommes perçues. Dans la plupart des cas, la répartition s'effectue conformément à des modalités préalablement convenues. Au village de Sanasana, par exemple, l'agent de liaison (propriétaire de la licence de pêche qu'utilise le village et chargé de toutes les négociations avec l'extérieur qui se rapportent aux opérations de récolte du corail) perçoit 25 pour cent de l'ensemble des recettes. Dix pour cent sont réservés pour le *vanua* (obligations

communautaires), et 10 pour cent pour les obligations religieuses. La somme restante est ensuite répartie entre les récolteurs. Les hommes chargés d'identifier et de récolter le corail reçoivent une part légèrement supérieure à celle des deux autres équipes. La procédure de répartition est connue et acceptée de tous.

Il est arrivé que certains récolteurs ne soient pas satisfaits de la part leur revenant. Dans un des villages de la côte de Nadroga, un différend relatif à la répartition des recettes a même entraîné l'interruption temporaire des opérations de récolte. Le propriétaire du *qoliqoli* percevait en effet une part très importante des sommes versées par la société, et les récolteurs estimaient que leur rétribution n'était pas suffisante. Dans de telles situations, la solution passe généralement par la tenue d'une réunion de village ou l'adoption d'une décision consensuelle.

Les entretiens ont également révélé que les villageois ne connaissaient pas grand-chose à la biologie des écosystèmes côtiers, et n'avaient pas conscience de l'impact du prélèvement de coraux. Les personnes interrogées ne voyaient aucune raison de s'inquiéter des conséquences potentielles de leurs activités sur l'abondance ou la distribution des ressources marines des zones considérées. Les points de vue et attitudes des villageois peuvent se résumer comme suit :

- Les récolteurs affirment que le corail retrouve sa taille initiale en trois mois, et que les récifs coralliens sont en meilleur état après la récolte.
- Lorsqu'on leur demande comment assurer la pérennité de la ressource, les villageois suggèrent généralement la création de zones dans laquelle la récolte du corail serait interdite, de sorte que les récifs exploités puissent se reconstituer. Il n'y a eu à ce jour pratiquement aucune étude de faisabilité sur l'intérêt que présenterait cette mesure. Le plus souvent, les villageois mettent en place des réserves de ce type de leur propre initiative. Ils ont donc tendance à se rassurer eux-mêmes en considérant qu'en dépit de l'ampleur des opérations de récolte du corail, ils prennent des mesures efficaces en interdisant le prélèvement dans certains sites pour permettre la reconstitution des récifs. Le fait que les villageois soient favorables à la création de "zones interdites" pourrait être mis à profit à des fins de gestion de la ressource.
- Certaines des personnes interrogées pensent que les activités de récolte menées "loin des villages" sont sans incidence sur les ressources coralliennes situées à proximité des villages. Elles ne semblent pas tenir compte de l'interdépendance des zones récifales, ni des comportements migratoires des poissons.

Les populations locales appuient les activités des sociétés qui commercialisent le corail et semblent davantage disposées à travailler avec elles qu'avec le service des pêche ou des "gens venus de l'extérieur". Cette préférence tient sans doute aux fréquentes visites que les agents des sociétés en question effectuent dans les villages, ainsi qu'aux avantages immédiats que les villageois tirent de la récolte du corail.

Les exportateurs affirment pour leur part que la récolte du corail n'est pas le seul facteur responsable de la dégradation des récifs coralliens. Ils estiment que

d'autres facteurs y contribuent aussi, et citent notamment le développement du tourisme, l'aménagement paysager et urbain des zones côtières, l'utilisation de modes d'occupation des sols inadaptes dans les bassins hydrographiques et l'exploitation forestière. Les tempêtes tropicales, cyclones et inondations qui se produisent fréquemment dans la région ne feraient selon eux qu'aggraver les retombées de ces diverses activités.

Les sociétés commerciales ont tenté de mettre en place des mesures de précaution afin que les opérations de récolte se limitent aux seules espèces ciblées, et que les coraux récoltés bénéficient d'une certification, conformément à l'accord conclu avec le *Marine Aquarium Council*. Malheureusement, la récolte est effectuée par les villageois sans que les sociétés ou les administrations compétentes ne supervisent les opérations. La mission de l'IMA a ainsi pu constater dans la quasi-totalité des villages que de grosses quantités de corail étaient purement et simplement jetées.

L'ampleur des opérations de récolte du corail est telle qu'elle pourrait menacer les récifs et les moyens d'existence des populations côtières. La perspective de gains financiers rapides peut l'emporter sur le souci de préserver les systèmes traditionnels de gestion et entraîner la dégradation des ressources. Dans certains villages (à Sanasana, par exemple), la population a commencé à exploiter le corail pour se procurer de quoi honorer ses obligations traditionnelles (et surtout religieuses). Ainsi, aussi paradoxal que cela puisse paraître, une source traditionnelle de sécurité alimentaire se trouve menacée par les effets conjugués des exigences financières de la société moderne et des obligations que la tradition impose aux populations.

Au plan social, les avantages et inconvénients du commerce du corail sont nombreux et variés. Dans la plupart des cas, les villages se sont lancés dans la récolte du corail à des moments différents et n'en sont donc pas tous au même stade. Les communautés qui pratiquent cette activité depuis plus de six ans affirment en avoir tiré d'énormes avantages, et citent entre autres le financement des études de leurs enfants et la construction d'habitations de meilleure qualité.

Dans le village de Vatukarasa, les entretiens avec les gens habitant à l'écart du village ont révélé leurs inquiétudes à l'égard de l'augmentation de l'alcoolisme et de l'absence de plan relatif à l'utilisation des fonds tirés de la récolte du corail. À l'inverse, les entretiens avec les personnes résidant dans le village ont mis en évidence les avantages qui ont découlé de l'exploitation du corail, pour la communauté dans son ensemble comme pour les ménages. La plupart des personnes interrogées sont favorables aux activités de récolte du corail, ce qui n'a rien d'étonnant de la part de gens qui ont toujours vécu modestement et gagnent du jour au lendemain des sommes importantes.

Dans le district de Nadroga, il n'y a pas d'établissement de formation professionnelle ou d'enseignement supérieur susceptible d'accueillir des jeunes ayant quitté l'école. Les jeunes se lancent donc dans la récolte du corail faute d'autres options professionnelles. Les projets visant à créer d'autres activités rémunératrices doivent donc veiller à ce que les salaires proposés soient compa-

rables aux revenus tirés de la récolte du corail. Il convient par ailleurs d'organiser des campagnes de sensibilisation et d'éducation énergiques, de sorte que la population ait en mains tous les éléments d'appréciation qui lui permettront de prendre des décisions fondées. Il faut aussi appuyer les efforts engagés à l'initiative des pouvoirs publics et de la *International Marine Alliance*. Les conclusions des études menées à ce jour et

les stratégies envisageables doivent être examinées et mises en œuvre afin que la récolte du corail à des fins commerciales fasse l'objet de mesures de suivi et de gestion adaptées.

Approche méthodologique du profil socioéconomique des pêcheries récifales du Pacifique Sud

Mecki Kronen¹

Introduction

Les discussions prolongées entre les représentants du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) et la Banque mondiale sur les moyens à mettre en œuvre pour évaluer aussi précisément que possible l'état des ressources halieutiques récifales du Pacifique Sud ont débouché sur l'élaboration de deux projets. Le projet *Voices from the village* (les voix du village), financé par la Banque mondiale, a été le premier à voir le jour et a donné lieu à des enquêtes participatives sur les facteurs favorisant la gestion efficace des ressources côtières du Pacifique insulaire, du point de vue des communautés côtières (Banque mondiale, 1999).

Le second projet, DemEcoFish, est financé par la Fondation MacArthur et exécuté par la CPS. C'est la première fois qu'un projet visant à établir un lien entre les enquêtes qualitatives et quantitatives sur les ressources et leurs utilisateurs pour évaluer l'état des ressources halieutiques récifales et lagonaires est mis en œuvre. Le projet s'appuie sur une démarche pluridisciplinaire intégrant écologie, halieutique et facteurs socioéconomiques. Cet article porte sur la composante socioéconomique du projet DemEcoFish et a pour objectifs de : 1) donner un aperçu général de l'approche méthodologique élaborée aux fins du projet, et 2) examiner, à la lumière des enseignements tirés de l'exécution du projet, les avantages et inconvénients qu'elle présente.

Sélection des sites

Deux pays insulaires océaniques (Tonga et les Îles Fidji) représentatifs des cultures polynésienne et mélanésienne ont été sélectionnés aux fins du projet. Dans chaque pays, trois régions principales ont été retenues et, dans chacune d'entre elles, trois communautés côtières ont fait l'objet d'enquêtes socioéconomiques.

Les critères de sélection utilisés reposaient sur des paramètres écologiques et socioéconomiques. Ainsi, seules les îles comprenant des récifs et des lagons ont été prises en compte lors de la sélection des régions. Aux Tonga, le choix s'est finalement porté sur les îles Ha'apai et Vava'u et sur l'île principale du pays, Tongatapu et aux Fidji sur

l'archipel des îles Lau, l'île de Vanua Levu et la grande île de Viti Levu (figure 1).

La sélection des communautés côtières s'est opérée sur la base des quatre critères suivants :

- comparaison des méthodes utilisées respectivement par la Banque mondiale et la Fondation aux fins de leurs projets respectifs. Le projet DemEcoFish devait inclure, dans chaque pays, deux des communautés ayant fait l'objet de l'enquête de la Banque mondiale;
- degré d'urbanisation des communautés dans les régions retenues. L'isolement géographique (situation géographique des petites îles, distance du centre d'habitation le plus proche) a servi de critère indirect;
- s'agissant des autorités locales, intérêt pour le projet et demandes d'informations concernant les communautés susceptibles d'être intégrées aux recherches de terrain du projet DemEcoFish;
- aspects logistiques de nature à garantir le bon déroulement des enquêtes socioéconomiques et écologiques.

Élaboration, conception et réalisation des enquêtes

Approche retenue

Le projet DemEcoFish avait pour objet de dresser une "instantané comparatif" de la situation. Les sites ou communautés sélectionnés n'ont fait l'objet que d'une seule visite sans que la période de l'année ne soit prise en compte. On a cependant veillé à éviter les périodes de fêtes, pendant lesquelles le déroulement habituel des activités villageoises est perturbé. L'approche retenue excluait toute possibilité de transposition des données. On ne dispose donc que d'un ensemble de données pour chacun des sites ou communautés étudiés.

L'enquête socioéconomique a permis d'obtenir des informations sur l'emplacement et le taux de fréquentation des lieux de pêche exploités par les pêcheurs des com-

1. Chargée de recherche halieutique (pêche en milieu communautaire), Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, BP D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Mél.: meckik@spc.int

munautés étudiées. Ces informations ont constitué le point de départ de la planification et de la conception des enquêtes sur les ressources sous-marines.

Préparation

Toutes les données pertinentes concernant les pays, et en particulier les sites (communautés) sélectionnés ont été collectées et examinées avant la dernière étape de planification et la réalisation des enquêtes de terrain. Parmi ces données figuraient notamment des informations démographiques, des photographies aériennes, des relevés topographiques et des cartes marines. Les rapports techniques et scientifiques existants ont également été utilisés. Toutes ces informations ont permis de mieux cerner les caractéristiques des ressources halieutiques et des pêcheries locales, et de faire le point des appellations vernaculaires, localités, habitats marins et projets de développement rural associés aux sites retenus aux fins de l'enquête.

Les organismes nationaux et locaux de contrepartie ont été contactés et invités à participer à la préparation des enquêtes de terrain. En règle générale, on a fait en sorte de couvrir en une seule mission les deux communautés sélectionnées dans chaque région. L'équipe chargée de l'enquête socioéconomique a été constituée et des entretiens ont été organisés avec les agents du service des pêches de chacune des régions visitées. Ces derniers avaient pour tâche d'informer les communautés concernées des objectifs de l'enquête et d'organiser le calendrier des activités. Les agents régionaux du service des pêches étaient également chargés de veiller à ce que tous les protocoles traditionnels soient observés.

Les supports nécessaires à l'enquête ont été élaborés à partir des données démographiques de base préalablement collectées (nombre approximatif d'habitations et population totale). Les informations fournies par les agents du service des pêches et concernant notamment les règles protocolaires à observer et la composition des équipes de terrain ont été prises en compte dans l'élaboration des budgets relatifs aux enquêtes socioéconomiques.

Les principales composantes qui influent sur ou sont étroitement associées à la pression de pêche sont décrites à la figure 2. En conséquence, l'enquête avait pour objectifs de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les poissons ou produits de la mer pêchés ici (habitats, lieux de pêche) ?
- Quand ?
- Comment (méthodes, moyens de transport) ?
- Par qui (pêcheur, sexe) ?
- Pour quelles raisons (consommation personnelle, vente, don) ?

L'enquête a été réalisée auprès de ménages, individus, pêcheurs, propriétaires de bateau, agents commerciaux et jeunes scolarisés.

Conception de l'enquête

Globalement, l'enquête socioéconomique s'est déroulée en quatre étapes (voir figure 3) : l'étape 1 correspond à la prise de contact entre l'équipe d'enquêteurs et la communauté ciblée. Cette prise de contact s'est opérée dans le cadre d'une réunion de village à laquelle

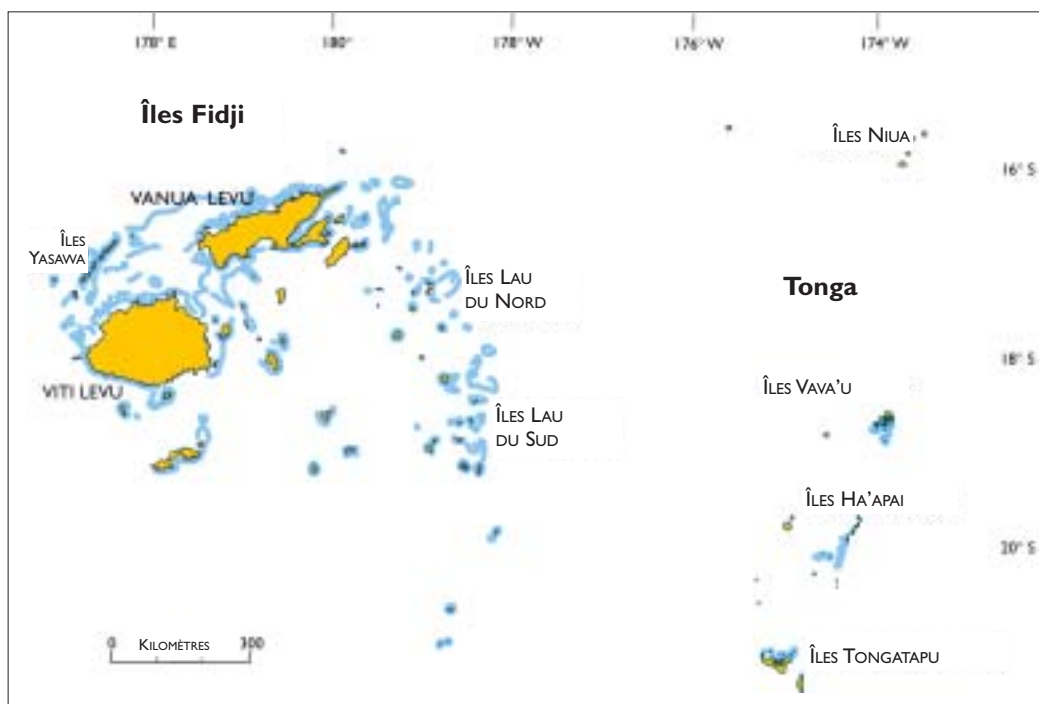


Figure 1. Les Îles Fidji et Tonga

le les hommes et les femmes, tous groupes d'âge confondus, ont été conviés. La participation était volontaire. Ces réunions avaient pour but de présenter aux villageois les membres de l'équipe, les objectifs de l'enquête et les activités prévues, et de leur expliquer ce que l'on attendait d'eux. Au cours de ces réunions, les emplacements des lieux de pêche ont été reportés sur des cartes marines. Le taux de fréquentation des sites de pêche a été calculé pour les pêcheurs et les groupes à l'aide d'un système participatif de notation et de classement.

Dans les cas où les villageois ayant accepté de participer à la réunion étaient une vingtaine, les sites de pêche ont pu être notés et classés en fonction des groupes considérés : groupes d'âge par sexe, hommes âgés et hommes jeunes, femmes. Chaque groupe a été invité à répondre aux mêmes questions, l'objectif étant de dégager une vue d'ensemble des préférences des différents groupes, des modes de consommation de poisson et d'invertébrés, des caractéristiques des pêcheries et des préférences alimentaires des uns et des autres.

Ces réunions de village ont également permis d'identifier les personnalités clés qui ont répondu par la suite à un questionnaire à réponses libres visant à mieux cerner les pratiques locales de gestion des ressources marines, les problèmes généraux que rencontre la communauté, et la façon dont sont perçues les pêcheries locales.

L'étape 2 a consisté à réaliser, à l'aide d'un questionnaire à réponses fixes, une enquête visant principalement à recueillir des données quantitatives ainsi que des données qualitatives complémentaires. Un numéro a été attribué à chacun des ménages actifs, et une enquête axée sur leur profil démographique, leurs caractéristiques économiques de base et sur leurs modes de consommation des produits de la mer a été réalisée. Les chefs de

famille ont répondu aux questions relatives aux caractéristiques démographiques et économiques des ménages et les femmes, qui sont chargées de la préparation des repas, ont répondu aux questions concernant la consommation de produits de la mer.

À l'étape 3, divers groupes ont été invités à répondre à des questions qui devaient permettre de réunir les informations nécessaires pour quantifier et décrire les pêcheries locales de chacun des villages considérés. Tous les propriétaires de bateaux et les "pêcheurs assidus" ont été recensés. Les personnes interrogées ont répondu individuellement à des questionnaires à réponses fixes, sauf aux Tonga, où les questionnaires ont été remplis par des individus répartis en groupes. Aux fins de cette enquête, on entend par propriétaires de bateaux tous les villageois qui possèdent une embarcation, qu'elle soit ou pas motorisée, et par "pêcheurs assidus" les gens qui pêchent plus souvent, réalisent de plus grosses prises et vendent plus que la moyenne. Le statut de "pêcheur assidu" est attribué à des personnes qui jouissent d'une certaine reconnaissance sociale et peut aussi être fonction de perceptions individuelles. Très souvent, les pêcheurs assidus sont aussi propriétaires, ou se servent régulièrement, de bateaux à moteur.

Par ailleurs, plus de 30 à 35 pour cent des femmes et des hommes de plus de 15 ans ont été interrogés à l'aide d'un questionnaire à réponses fixes qui avait pour objectif de mieux cerner les préférences individuelles, les modes de consommation des produits de la mer, les pratiques de pêche utilisées (capture de poisson, collecte d'invertébrés) et les systèmes de commercialisation.

Les entretiens avec des agents, intermédiaires, commerçants et directeurs de coopératives ont permis de recueillir des données complémentaires sur les circuits de commercialisation et l'établissement des prix.

Étape	Objet	Méthode utilisée	Groupe ciblé	Résultat
1	Réunion de village avec les autorités villageoises	Évaluation rurale participative (ERP) Questionnaire à réponses libres	Population du village Anciens Personnalités clés	Aperçu général des pratiques de pêche et modes de consommation des produits de la mer Informations générale sur la gestion des ressources Noms des propriétaires de bateaux, pêcheurs assidus, etc.
2	Recensement des ménages Consommation des ménages	Questionnaire à réponses fixes Questionnaire à réponses fixes	Tous les ménages Tous les ménages	Données démographiques et socioéconomiques Consommation de poisson et autres produits de la mer
3	Pêche et commercialisation Pêche et consommation Enquête sur les bateaux de pêche Enquête sur la commercialisation	Questionnaire à réponses fixes Questionnaire à réponses fixes Questionnaire à réponses fixes Questionnaire à réponses fixes/libres	Tous les pêcheurs assidus >30% des adultes >15 ans Tous les propriétaires de bateau Agents, intermédiaires, commerçants, etc.	Structure des pêcheries, commercialisation Consommation et activités générales de pêche Informations quantitatives et qualitatives sur les bateaux de pêche Circuits de commercialisation et prix
4	Enquête auprès des enfants	ERP	Élèves du primaire (âgés de moins de 12 ans)	Participation des enfants aux activités de pêche

Figure 3. Conception méthodologique du projet DemEcoFish

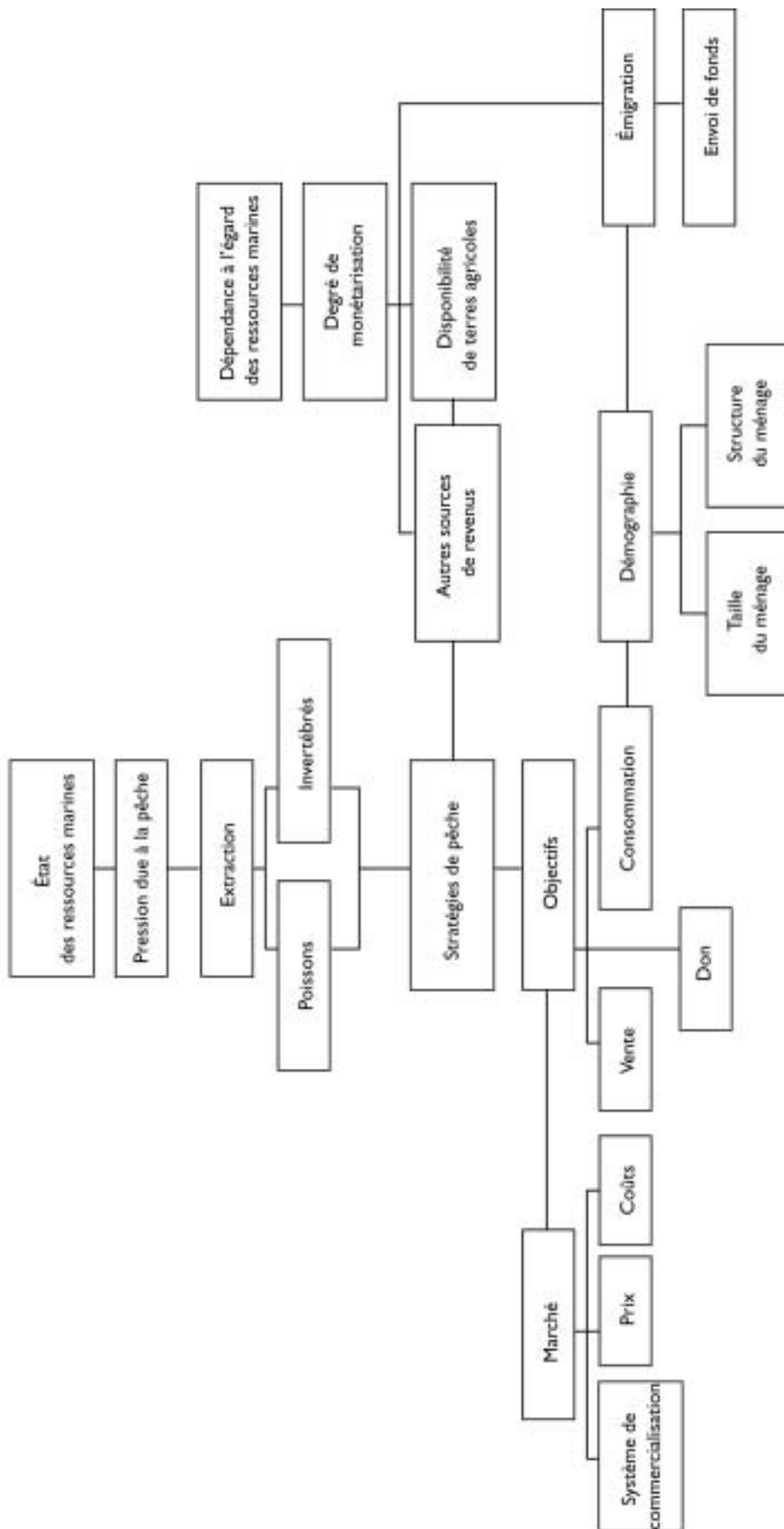


Figure 2. Approche retenue aux fins du projet DemEcoFish

À l'étape 4, une enquête complémentaire et expérimentale ciblant les élèves des classes supérieures du primaire a été réalisée dans le cadre de l'enquête socioéconomique. Les statistiques officielles ne tiennent aucunement compte des activités de pêche des enfants dont on estime qu'elles ne sont pas suffisamment importantes pour influencer la pression de pêche. Le volet socioéconomique du projet DemEcoFish avait pour objet d'évaluer la contribution des enfants aux activités de pêche des ménages plutôt que de recueillir des données quantitatives comparatives comme c'était le cas pour les enquêtes sur les adultes.

Réalisation de l'enquête

Aux Tonga, les enquêteurs se sont rendus quotidiennement dans les villages, alors qu'aux Fidji, ils ont séjourné dans les villages pendant toute la durée de l'enquête. Les réunions de village se sont tenues dans des lieux choisis par les anciens, à des heures préalablement convenues. Dans les deux pays, les enquêteurs ont été conviés, à leur arrivée et à leur départ, à participer à la cérémonie traditionnelle du *kava*.²

La durée totale des séjours a été réduite au minimum de manière à ne pas perturber inutilement le cours normal de la vie du village. Les enquêteurs ont d'abord demandé à rencontrer les anciens afin d'obtenir les autorisations et conseils nécessaires, ainsi que les noms des personnes entrant dans les catégories ciblées (pêcheurs assidus, propriétaires de bateaux, etc.).

Les agents des organismes locaux de contrepartie ont également été mis à contribution. Ils ont servi d'interprètes et ont pris part aux enquêtes après avoir suivi une formation encadrée par l'agent expatrié, qui dirigeait l'équipe chargée de l'enquête socioéconomique. Toutes les démarches entreprises auprès des ménages et des membres de la communauté ont été effectuées conformément aux usages locaux. L'équipe s'est également mise en rapport avec les directeurs de plusieurs écoles primaires pour leur demander d'autoriser et d'organiser l'enquête participative sur les élèves du primaire.

Les agents, intermédiaires et commerçants résidant hors des villages étudiés ont également été contactés et interrogés.

Analyse des données

Toutes les données tirées des enquêtes ont été reportées sur des tableaux Excel, et une base de données a été constituée pour chacune des communautés considérées. Les valeurs extrêmes ont été éliminées de manière à garantir la crédibilité et la fiabilité des données. Les questionnaires ont été conçus de sorte que l'on puisse comparer diverses approches. Ainsi, dans le cas des données sur la consommation de produits de la mer, les chiffres correspondant aux ménages dans leur ensemble peuvent être comparés aux informations tirées des questionnaires individuels. De même, l'évaluation de la

pression de pêche s'est effectuée à la lumière des renseignements obtenus des pêcheurs assidus et des informations complémentaires fournis par les autres pêcheurs. Les informations recueillies auprès des propriétaires de bateaux peuvent aussi être vérifiées par recoupement avec les données obtenues dans le cadre des enquêtes sur les ménages et des enquêtes individuelles.

En dernier lieu, les hypothèses de recherche ont été formulées, et les sources de données requises aux fins d'analyse statistique ont été recensées (voir tableau 1).

L'analyse statistique consistera en une analyse à plusieurs variables qui peut être descriptive ou non paramétrique selon le degré de complexité de chacune des hypothèses retenues. Elle sera réalisée à l'aide de divers logiciels de statistique comme Microsoft Excel, SAS et Statistica.

Débat

Toutes les enquêtes socioéconomiques de terrain réalisées dans le cadre du projet DemEcoFish sont achevées. L'analyse des données étant en cours, les résultats présentés et débattus ci-dessous ne portent que sur la méthode utilisée et sur les diverses composantes des enquêtes de terrain.

Calendrier

Les enseignements tirés des enquêtes indiquent que, si les contraintes qu'impose l'approche consistant à dresser un instantané de la situation sont acceptables, le moment auquel les enquêtes sont réalisées est d'une importance primordiale. À titre d'exemple, les informations recueillies dans le cadre de missions effectuées dans des villages avant ou après un jour férié important ou tout autre événement de ce type ne sauraient être considérées comme représentatives des modes de consommation de produits de la mer et de l'effort pêche habituels. De même, l'intérêt, la participation et la coopération de la communauté tendent à diminuer fortement lorsque les villageois doivent s'investir dans des activités sociales qui leur prennent beaucoup de temps.

Il convient également de tenir compte d'événements sociaux imprévisibles de nature à limiter ou à empêcher la participation des enquêteurs locaux et des villageois aux enquêtes (enterrements, grands rassemblements religieux, réunions importantes des chefs de villages, etc.).

Conception de l'enquête

Dans l'ensemble, la conception de l'enquête a donné satisfaction dans les deux pays. Cela étant, il est apparu que le bon déroulement des réunions de village dépendait de trois principaux facteurs : les mesures préparatoires prévues, la nature des relations entre les organismes locaux de contrepartie, et les communautés locales ciblées et la solidarité du tissu social. Les villageois étant libres de participer ou pas à ces réunions, les taux

2 Les invités offrent au chef du village des racines dénudées et séchées de *kava*, une plante de la famille des poivreries. Durant la cérémonie du *kava* (appelé *yaqona* aux Îles Fidji), le chef mélange les racines réduites en poudre avec de l'eau dans un grand bol en bois dur (*tanoa*), puis essore la poudre de *kava* dans un tissu avant de servir à chaque participant la mixture obtenue dans un petit bol généralement constitué d'une demi-noix de coco (*bilo*).

de participation, par âge et par sexe, des membres de la communauté varient considérablement. Il n'existe aucun critère de sélection applicable à la conception des enquêtes participatives qui permette de garantir la participation de la population. De plus, les enquêtes participatives sont susceptibles de subir des distorsions, et la fiabilité des résultats est de ce fait contestable. En conséquence, les informations tirées des notes et classements attribués aux sites de pêche lors des réunions de village peuvent prêter à confusion. C'est pour cette raison que les données tirées des enquêtes participatives réalisées dans le cadre du projet DemEcoFish ne seront pas prises en compte dans l'analyse finale. Toutefois, on validera les enquêtes participatives en comparant les données tirées, d'une part, des notes et classements participatifs et, d'autre part, des enquêtes individuelles, ce qui permettra aussi de déterminer dans quelle mesure les résultats des études de la Banque mondiale et de la Fondation MacArthur sont comparables.

La fiabilité et la précision des réponses données aux questionnaires à réponses fixes dépendent de la formation, des efforts et de la coopération des enquêteurs, ainsi que de l'intérêt et de l'esprit de coopération dont font preuve les personnes interrogées. Globalement, les questionnaires devraient être faciles à comprendre et à remplir. L'utilisation d'illustrations permettant de déterminer les espèces et les classes de taille auxquelles appartiennent les individus pêchés s'est révélée très utile, notamment pour quantifier la consommation de poisson (figure 4).

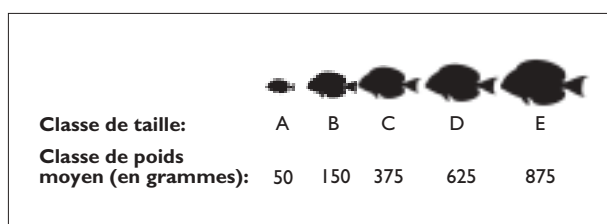


Figure 4. Classification des poissons par taille et par poids

La numérotation des ménages a été fort utile dans la mesure où les numéros ont servi de référence et ont permis de relier tous les résultats des différentes enquêtes à un ensemble particulier de données sur les ménages.

Le recensement des ménages et les enquêtes sur la consommation ont servi à évaluer la consommation totale de produits de la mer des communautés considérées,

Tableau 1. Hypothèses retenues aux fins de l'analyse des données

Objectif	Hypothèse
Indicateurs de la pression de pêche	a) Consommation de poisson b) Dépendance à l'égard des ressources marines c) Stratégies de pêche d) Une combinaison de a, b et c
Typologie des consommateurs	Il existe des différences entre les groupes de consommateurs dans et entre les deux pays considérés
Dépendance à l'égard des ressources marines	Déterminée en fonction de l'effort de pêche
Stratégie de pêche	Les stratégies de pêche se distinguent par des caractéristiques spécifiques et se traduisent par l'ampleur de l'effort de pêche
Comparaison méthodologique ERP/enquêtes individuelles	L'ERP est davantage susceptible de subir des distorsions. Les données recueillies seront donc moins fiables que celles tirées des questionnaires à réponses fixes.

ainsi que leur dépendance économique à l'égard des ressources marines. Les enquêtes ont pris en compte l'ensemble des ménages dans la quasi-totalité des villages fidjiens et tongans étudiés. Cela étant, un taux de couverture bien inférieur suffirait vraisemblablement pour obtenir une estimation fiable de ces deux paramètres.

Coopération

La réussite d'une enquête de ce type est très fortement tributaire de la disponibilité et de la coopération des agents des services locaux de contrepartie. L'expérience montre à cet égard que les liens qui unissent les agents locaux et les communautés influent bien plus sur le succès d'une telle entreprise que les compétences techniques ou scientifiques dont justifient les agents en question. L'appui des agents de vulgarisation et des services scientifiques ou techniques peut réduire la durée de la phase préparatoire et stimuler l'intérêt et la coopération des communautés ciblées. De même, la présence au sein des équipes d'enquêteurs de jeunes femmes issues de ces communautés et ayant suivi un enseignement secondaire s'est révélée fort utile. Une fois formées aux techniques d'enquête, elles n'ont eu aucune difficulté à se faire accepter des populations locales.

Lieux de pêche

Pour déterminer les noms et les emplacements des lieux de pêche, on a utilisé des agrandissements de cartes hydrographiques et, à défaut, de relevés topographiques. Les informations nécessaires ont été recueillies lors d'entretiens individuels ou de réunions de groupe. Les notes et classements que les pêcheurs ont été invités à attribuer aux diverses zones de pêche ont permis de repérer facilement les sites les plus fréquentés. En revanche, les zones exploitées par les personnes qui pratiquent le ramassage sur le récif et capturent des organismes marins autres que des poissons

n'ont pu être répertoriées qu'à l'aide d'une carte des ressources. Dans la plupart des cas, et en dépit des agrandissements réalisés, l'échelle des relevés hydrographiques et topographiques n'a pas permis de localiser les sites de pêche des invertébrés.

Pression de pêche

L'utilisation, à titre complémentaire, des données tirées des entretiens avec les pêcheurs assidus et des entretiens individuels suppose que soit éliminé tout risque de double compte (personnes ayant répondu aux deux questionnaires, classification *a posteriori* des groupes de pêcheurs). Le statut social dont bénéficie un membre de la communauté ne correspond pas nécessairement à l'ampleur de ses activités de pêche. C'est particulièrement vrai aux Tonga, où l'importance au plan social du rôle des femmes dans le secteur de la pêche et systématiquement sous-estimée.

L'expérience a montré qu'il est indispensable de comparer et d'aligner les noms vernaculaires et scientifiques des espèces de poissons et d'invertébrés. La tâche est

cependant loin d'être aisée dans la mesure où les systèmes traditionnel et scientifique de classification des espèces répondent à des logiques différentes. On ne peut donc pas nécessairement établir des correspondances précises au niveau des espèces.

La quantification des invertébrés pêchés, vendus et consommés pose également problème, compte tenu notamment de la transformation qu'ils subissent avant commercialisation. Cette question revêt des aspects multiples et s'avère beaucoup plus complexe que ce n'est le cas pour les poissons. Elle doit donc faire l'objet d'évaluations approfondies sur le terrain.

Enquête sur les enfants scolarisés

Les élèves ont participé en grand nombre à l'enquête, en dépit de son caractère purement complémentaire. L'enquête a confirmé que la contribution des enfants aux activités de pêche est très importante, bien qu'encore sous-estimée.

Renforcer les moyens d'action des communautés insulaires océaniques face à la mondialisation

Silvia Troost

Source : *Pacific Ecologist*, volume n° 4, été 2002/2003

L'idée que les peuples du monde se font des îles du Pacifique est celle d'un véritable paradis aux eaux turquoise frangées de palmiers, pour ne citer que quelques-uns des clichés dont les brochures touristiques se font l'écho. En réalité, les petits États insulaires océaniques en développement sont aux prises avec des problèmes particuliers qui tiennent aux impératifs du développement et les rendent aussi vulnérables que les nations africaines les plus pauvres. Les îles de la région sont petites et souffrent de leur isolement géographique. Les ressources naturelles dont elles disposent sont limitées et extrêmement fragiles, ce qui ne leur laisse aucun droit à l'erreur en matière de gestion.

Les pays insulaires océaniques sont faiblement peuplés et les possibilités de suivre une formation supérieure demeurent limitées. Les quelques privilégiés qui parviennent à faire des études supérieures et à acquérir de réelles compétences professionnelles préfèrent généralement s'installer en Nouvelle-Zélande ou en Australie, où on leur propose des salaires plus élevés. Cette "fuite des cerveaux" est un grave problème pour les pays de la région.

Au chapitre économique, force est de constater que la plupart des petits États insulaires en développement ne tirent aucun avantage de la mondialisation dans sa forme actuelle. Ils servent souvent de "poubelles" aux pays développés qui viennent y entasser des produits

alimentaires impropres à la consommation ou périmés, des déchets toxiques et, dans certains cas, des armes (l'atoll de Kwajalein, aux Îles Marshall, fait notamment partie du dispositif d'essai des missiles du président Bush). Les langues et cultures océaniques, dont la fragilité tient précisément au fait que les populations qui les pratiquent sont peu nombreuses, sont submergées par la culture pop mondiale qui a envahi la région par le biais des films vidéo, de la télévision et du cinéma. Les ressources naturelles, notamment forestières, minières et marines, sont exploitées par les pays industrialisés et les plus importants en vertu de contrats léonins.

La mondialisation est présentée comme une panacée ou, à l'inverse, comme la cause de tous les maux de la planète. De fait, dans sa forme actuelle, elle ne privilégie guère les intérêts des pays insulaires océaniques qui sont littéralement exploités par le système mondial en place. La mondialisation peut malgré tout présenter des avantages pour les pays de la région, sous réserve qu'on leur donne les moyens de gérer à leur manière le phénomène (et les changements qu'il induit à l'échelle planétaire en matière de communication, de transport, etc.). Les nations océaniques doivent s'engager dans un processus axé sur l'acquisition de savoirs, l'éducation, l'utilisation de technologies adaptées et l'établissement de partenariats équitables, transparents et judicieux, tout en veillant à préserver et à renforcer les unités fondamentales de leur organisation sociale que sont les villages.

Tourisme et déchets sont responsables de la destruction de la diversité biologique marine

La diversité biologique marine et les récifs coralliens figurent parmi les domaines dans lesquels la mondialisation pourrait influencer de manière positive sur le devenir des pays insulaires océaniques. À l'heure actuelle, la mondialisation, au travers du tourisme de masse, des opérations des flottilles de pêche étrangères, de l'exploitation forestière (qui entraîne l'érosion des sols et la dégradation des récifs coralliens par le biais des eaux de ruissellement) et des déchets générés par les modes de consommation occidentaux, menace de détruire les récifs du Pacifique. Son impact sur la région ne doit pas être sous-estimé. La survie des îles du Pacifique dépend des ressources coralliennes et marines. Dans des pays comme Kiribati, le poisson représente l'essentiel de l'alimentation de la population. Les récifs coralliens protègent les îles des dégâts causés par les cyclones et les vagues, en particulier dans les pays constitués d'îles basses et d'atolls comme Kiribati et Tuvalu. Aux Îles Fidji, les récifs coralliens attirent les touristes qui injectent dans l'économie locale des ressources dont elle a grand besoin. Les récifs coralliens font aussi partie du patrimoine culturel : certains récifs sont sacrés, et les clans ont parfois pour totem des espèces récifales. Au plan écologique, les récifs du Pacifique abritent des formes de biodiversité marine qui comptent parmi les plus riches au monde.

Les récifs coralliens du Pacifique sont encore relativement préservés au regard des récifs morts ou fortement endommagés d'autres petits pays insulaires en développement (des Caraïbes notamment). Néanmoins, les pressions qui s'exercent actuellement sur les récifs de la région risquent d'entraîner leur destruction. La surexploitation des ressources halieutiques, l'utilisation de méthodes de pêche destructives, la pollution d'origine terrestre (due entre autres à l'érosion des terrains pentus et à la gestion inadaptée des déchets produits par les communautés côtières et les établissements touristiques) sont autant de menaces qui pèsent sur ces récifs. Il est donc crucial que les pays insulaires océaniques s'emploient à préserver et à gérer leurs ressources coralliennes avant qu'il ne soit trop tard. Des solutions existent, qui permettent à la fois de protéger la diversité biologique récifale et de défendre les intérêts des communautés océaniques.

Des démarches ont déjà été engagées en ce sens aux Îles Fidji, où les villages ont pris l'initiative de réintroduire les régimes traditionnels de gestion des ressources, en créant notamment des zones marines protégées (zones taboues) et en instaurant des mesures de gestion "moderne" (reconstitution des récifs par implantation artificielle de coraux, gestion adaptée des déchets, entre autres activités). Les collectivités locales s'efforcent de "gérer" les effets de la mondialisation pour sauver leurs récifs, en mettant à profit le développement du tourisme mondial et de l'aquariophilie pour insuffler une nouvelle dynamique aux efforts axés sur la préservation des récifs. Plusieurs villages fidjiens se sont engagés dans cette démarche particulièrement intéressante, en partenariat avec les pouvoirs publics et diverses ONG, dont la

Fondation du Pacifique Sud (FPS), le programme du Fonds mondial pour la nature (WWF) pour le Pacifique Sud, l'Université du Pacifique Sud, et d'autres ONG et organismes basés à Fidji.

Projet de remise en état des récifs coralliens

Prenons l'exemple des villages de Cuvu Mina, situés sur la côte de Corail. Les communautés de la région travaillent avec l'antenne fidjienne de la FPS à la reconstitution des récifs coralliens qui ont subi de gros dégâts dus en grande partie aux lourdes conséquences du développement touristique et de la surpêche.

Les habitants de Cuvu ont pris contact avec la direction du plus grand hôtel de la région, le Fijian Shangri-la, qui fait partie de la chaîne internationale Shangri-la, et un partenariat de grande ampleur visant la reconstitution des récifs coralliens a été mis en place. La première étape du projet, et la plus importante, a consisté à créer une zone taboue dans laquelle la pêche est soumise à des restrictions. Des gardiens (des jeunes issus des villages avoisinants) ont été recrutés et chargés de veiller à l'application de ces restrictions. Avec l'aide de la FPS-Fidji, les populations ont replanté des palétuviers et d'autres essences côtières afin d'enrayer le processus d'érosion et de favoriser la pénétration des matières organiques dans le sol (de manière à réduire la quantité de polluants déversés depuis la côte sur les formations coralliennes). Elles ont aussi adopté des pratiques plus rationnelles de gestion des déchets : les parcs à porcs ont été éloignés du littoral, et un système de ramassage et de tri des déchets a été mis en place.

Le Fijian Shangri-la s'est associé à ces efforts, ce qui montre que la mondialisation, si elle est bien maîtrisée, peut avoir des retombées positives sur les populations des pays insulaires en développement du Pacifique (par le biais notamment du tourisme mondial). Avec le concours de la FPS-Fidji, l'hôtel s'est doté de nouvelles infrastructures de gestion des déchets et a notamment aménagé des "zones humides construites", à savoir des zones humides artificielles qui contribuent à l'absorption des matières organiques issues du système d'évacuation des eaux usées de l'établissement. Les analyses chimiques font déjà apparaître une nette diminution des polluants qui atteignent le récif. L'hôtel a également lancé une campagne qui vise à associer les résidents aux activités de préservation des récifs coralliens. Des sentiers sous-marins à explorer en plongée libre ont été créés, et les touristes sont initiés à des pratiques respectueuses du milieu corallien. La direction de l'hôtel a appuyé financièrement les actions menées par la FPS-Fidji pour former les populations locales à des méthodes de restauration active des récifs comme le "jardinage corallien" (qui consiste à planter certaines espèces de corail à croissance rapide dans les zones endommagées pour favoriser la reconstitution du récif), l'amélioration des habitats (capture des acanthasters, des étoiles de mer épineuses qui font de véritables ravages sur les récifs, réintroduction de mollusques et crustacés, en particulier des bēnitiērs et des trocas, dans les zones récifales) et la construction d'abris à poissons (structures en pierre et en ciment placés en des points stratégiques du

récifs pour favoriser le recrutement de poissons et de coraux). Le Shangri-la envisage à présent de créer un fonds fiduciaire alimenté par les dons des résidents de l'hôtel, et destiné au financement à long terme des activités de préservation et de gestion durables des récifs coralliens de Cuvu.

Ce partenariat entre les populations locales, une ONG et un hôtel international a déjà conduit à une amélioration du milieu corallien. Aux dires des villageois, les poissons ainsi que les mollusques et crustacés sont aujourd'hui plus nombreux. Les communautés locales tirent aussi avantage du tourisme grâce aux emplois et aux revenus qu'il génère (les jeunes notamment travaillent à l'hôtel comme "guides de récif").

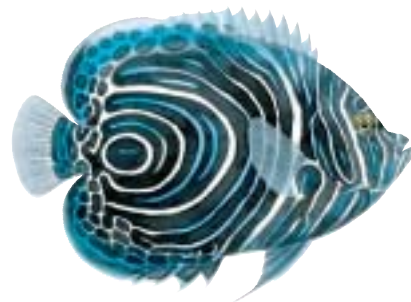
Le renforcement des capacités des populations locales est la pierre angulaire de ce travail passionnant. En se dotant des connaissances et des compétences nécessaires, les communautés pourront conclure des accords équitables avec des partenaires internationaux, selon des modalités dont elles décideront et qui, à terme, serviront leurs intérêts.

Aquariophilie

L'aquariophilie est un autre moyen de mettre à profit la mondialisation au bénéfice des populations locales. Le marché de l'aquariophilie se chiffre en milliards de dollars et, dans la plupart des cas, les produits d'aquariophilie proviennent de pays pauvres. Le Pacifique, et en particulier les Îles Fidji, fournit une part considérable des coraux, roches et poissons vivants qu'achètent les aquariophiles, mais les communautés dans lesquelles ces produits sont prélevés tirent de ce commerce des avantages très limités (voire inexistant dans certains cas, compte tenu de l'utilisation de méthodes d'extraction incompatibles avec la gestion durable des ressources — cyanure, pieds-de-biche, etc.).

Les ONG s'emploient maintenant, aux côtés des communautés et des consommateurs des pays industrialisés, à promouvoir la certification des produits d'aquariophilie aux fins de l'exploitation durable des ressources. Le processus n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements, mais pourrait à terme permettre aux communautés locales d'être pleinement parties prenantes aux commerce mondial de l'aquariophilie, de percevoir la part qui leur revient, grâce à la "valeur ajoutée" que la certification conférerait aux produits (comme dans le cas du café d'ombre), et de protéger leurs environnements marins avec l'adoption de méthodes rationnelles de collecte et de manipulation des produits d'aquariophilie. Aux Îles Fidji, la FPS-Fidji œuvre à cet objectif en formant les populations locales à l'aquaculture du corail. L'objectif est de faire en sorte que les communautés cultivent du corail d'aquariophilie selon des méthodes durables, plutôt que de récolter des coraux en milieu naturel. Là encore, les populations seront les bénéficiaires directs des activités mises en œuvre puisqu'elles tireront des revenus de la production d'un produit à valeur ajoutée, tout en préservant leur environnement.

Les exemples cités dans cet article ont pour objet d'illustrer les avantages que la mondialisation de l'économie pourrait présenter pour les petits pays insulaires en développement du Pacifique, sous réserve que les communautés locales aient accès aux moyens de formation et d'information qui leur permettront d'adapter cette mondialisation à leurs besoins, selon des conditions qu'elles auront elles-mêmes définies. La communauté internationale peut accompagner ce processus en aidant les industries et les entreprises qui ne se contentent pas de vœux pieux et œuvrent concrètement en faveur du développement durable en intégrant le concept d'environnement dans leur mode de fonctionnement quotidien. Elle peut aussi intervenir, par le biais des bailleurs de fonds, à l'appui des actions de formation et d'acquisition de compétences menées dans les petits pays insulaires en développement du Pacifique. La mondialisation et les problèmes qu'elle entraîne ne disparaîtront pas par magie. Les petits pays en développement de la région doivent donc faire preuve d'habileté face à ce nouvel ordre mondial, et exiger d'être associés à des partenariats équitables et transparents, au même titre que les autres acteurs du commerce international. Il importe à cet égard que les pays de la région se dotent de systèmes internes de bonne administration fondés sur l'état de droit, de sorte que le processus serve les intérêts de tous. Les exemples mentionnés ici – établissement de partenariats dans les domaines du tourisme et aquariophilie – partent de l'hypothèse que le processus sera engagé à l'initiative des communautés locales, et non pas de quelques fonctionnaires corrompus. C'est à cette condition que l'on pourra concilier mondialisation et localisation de l'économie, selon des modalités respectueuses des peuples et de leurs cultures, tout en favorisant le développement économique.



Pomacanthus imperator
Artiste : Les Hata. © CPS

Le crabe de palétuviers victime de son succès

Jean-Luc David

Source : Les Nouvelles Calédoniennes, 8 et 9 février 2003

“Jéésus Marie Joseph... Celui-là, c’est un beau !”. Claudia Kaudra, agenouillée dans la vase, tire de son trou un énorme crabe de plus d’un kilo à l’aide de son crochet en bois. Issue de la tribu de Oua Tom, Claudia a toujours vécu de la pêche au crabe, comme ses parents et ses grands-parents avant elle.

Premier crabe à sept ans

Au cœur de la mangrove de Ouano, dans le dédale des racines de palétuviers, de l’eau jusqu’aux chevilles, et soudain jusqu’à mi-cuisse, la pêcheuse se repère avec un sens de l’orientation déconcertant. “Les crabes reviennent toujours dans les mêmes trous. Les pêcheurs qui viennent régulièrement n’ont qu’à en faire le tour alors que ceux qui ne connaissent pas les lieux s’escriment à dénicher les cachettes. Et je peux vous assurer que c’est épuisant de marcher durant des heures dans ces conditions” explique Claudia.

Cette ressource, elle la connaît par cœur. Elle a pêché son premier crabe à l’âge de sept ans. Puis, alors qu’elle n’était âgée que de onze ans, elle a assuré la subsistance de ses neuf frères et sœurs après la mort de son père.

A l’époque, elle faisait plus de dix kilomètres à pied, depuis la tribu jusqu’au bord de mer, avant de s’engager dans la mangrove, avec son oncle ou sa tante puis son homme, Achille, à la recherche des carapaces vertes. Tous les jeudis, le colporteur passait acheter la récolte de la semaine.

“Il arrive que l’on marche pendant des heures, en équilibre sur des racines, au milieu des moustiques et des guêpes, pour ne ramener, finalement, qu’un malheureux crabe. Il y a des fois où vous êtes obligé de pleurer... Et les gens trouvent que 1000 CFP le kilo¹, c’est cher ! Au moins, en hiver, la température est un peu moins pénible à supporter dans la mangrove” avoue Claudia, sans pour autant montrer la moindre lassitude.

La nuit dans la mangrove

En 1997, la pêcheuse atavique voit pourtant son activité facilitée. Elle obtient l’aval de la Province sud, dans le cadre des micro-projets présentés par les femmes de tribu. Une subvention et un prêt de la banque lui permettent d’acheter une plate en alu et un moteur hors-bord. Claudia peut ainsi élargir son champ d’exploration le long du littoral de La Foa.

Et deux ans plus tard, elle investit dans des nasses comme l’ont déjà fait de nombreux amateurs. Le rende-

ment de ses journées de pêche prend aussitôt une tout autre tournure, mais l’arpenteuse de mangrove ne cède pas pour autant à la facilité.

“Généralement, je pars avec mon bateau du lundi au jeudi en emportant du pain, de l’eau et des boîtes de viande, raconte Claudia. Je pose mes nasses en bord de mer, mais durant la marée basse, je continue d’aller fouiller les trous où se cachent les plus beaux crabes, avec ma besace sur le dos. A marée haute, je pique des poissons dans les chenaux pour servir d’amorce dans les nasses. Sinon, je dors, sous ma bâche, et le lendemain, je relève les nasses, je change l’appât et je les replonge en changeant d’endroit...”

Ressource en danger

Au retour à la maison, elle consulte son répondeur pour savoir où les crabes sont attendus. Elle fait ses comptes, met de côté 5000 CFP sur chaque recette pour entretenir le moteur et prévoir son remplacement. Et les soirées à la maison sont consacrées à la préparation des lanières taillées dans les chambres à air pour ficeler les crabes.

Claudia n’abandonnerait pour rien au monde cette activité : “Mes enfants ont appris à marcher sur le bateau, au milieu de la mangrove. Mais à l’allure où va la traque des crabes aujourd’hui, je ne sais pas si la ressource va durer longtemps...”

Questions à...

Claudia Kaudra, pêcheuse patentée à La Foa

“Il faut limiter le nombre de nasses”

Elevée dans la tradition de la pêche au crabe depuis son plus jeune âge, Claudia Kaudra s’inquiète aujourd’hui de voir la ressource pillée par les pêcheurs amateurs.

LNC : Que représente la communauté des pêcheurs de crabes sur La Foa ?

Claudia Kaudra : Dans la commune, il y a environ une vingtaine de personnes qui vivent essentiellement de la pêche au crabe. Mais depuis quelques années et l’importation des premières nasses australiennes sur le territoire, beaucoup de gens se sont lancés dans cette activité.

LNC : Combien de nasses utilisez-vous lors de vos sorties ?

C.K. : Moi, j’ai une trentaine de nasses. Je complète ma pêche en allant faire les trous dans la mangrove.

1. 1000 CFP = 8,38 Euros

Mais il y a maintenant des gens qui placent jusqu'à 180 ou 200 nasses et ne payent même pas de patente. Ca devient difficile le long des rivages où il y a de plus en plus de disputes.

LNC : Cette surpêche représente-t-elle une menace ?

C.K. : Bien sûr. D'autant plus qu'il y en a qui ne respectent pas la réglementation et ne relâchent pas les crabes de moins de 15 centimètres. Ils vendent la chair décortiquée à 4 000 CFP le kilo ou plus. A ce rythme, il n'y aura peut-être plus rien dans deux ans. Et s'il devient plus difficile d'attraper des crabes, qui les achètera 3 000 CFP le kilo ?

LNC : Où vendez-vous votre pêche ?

C.K. : J'ai ma clientèle : les restaurants de La Foa mais j'ai aussi mes petites adresses. Je vends aussi mes crabes directement dans des entreprises où je fais généralement un passage par mois. Mais parfois, je suis devancée par d'autres vendeurs qui n'ont pas besoin de ça pour vivre, et ne sont motivés que par l'appât du gain.

LNC : Vous seriez donc favorable à plus de réglementation ?

C.K. : Il y a bien eu des mesures de prises pour la pêche à la tortue et à la vache marine et une autre sur les sennes qui ne doivent pas avoir des mailles inférieures à 45 mm. Alors pourquoi ne pas limiter le nombre de nasses par pêcheur ? Et puis, il faudrait des contrôles. Les plaisanciers ont droit à deux nasses par bateau mais certains en embarquent vingt ou plus. Si j'étais méchante, j'en aurais bloqué je ne sais combien...

LNC : Et pour les fameux crabes mous ?

C.K. : Ah, dans ce cas, la pêche est totalement interdite. On trouve les crabes mous au premier ou au dernier quartier de lune. C'est le moment où ils changent de carapace en allant s'abriter dans les trous pour ne pas se faire dévorer par les prédateurs.

Les petits pêcheurs sud-africains au bord du gouffre

Jackie Sunde¹

Source : *Yemaya*, n° 11

Les communautés côtières d'Afrique du Sud exploitent depuis toujours les ressources marines (poissons, mollusques et crustacés, langouste, appelée *kreef*) pour gagner de quoi subvenir à leurs besoins. On estime à 30 000 le nombre de pêcheurs pratiquant la pêche artisanale ou vivrière dont la survie dépend de ces ressources. S'y ajoutent 30 000 personnes occupant des emplois saisonniers dans le secteur de la pêche. L'Afrique du Sud exporte de grosses quantités de poisson vers les pays de l'hémisphère nord (environ 40 % de la production nationale). La pêche et le commerce du poisson sont donc des secteurs d'activité particulièrement rentables du point de vue commercial.

Dans la plupart des communautés, les hommes sont traditionnellement chargés des activités de pêche en mer, tandis que les femmes effectuent à terre des tâches importantes comme la fabrication et le ravaudage des filets, la préparation des appâts, la transformation et la vente du poisson. Dans certaines régions côtières du pays, elles pêchent aussi des moules et d'autres coquillages qu'elles ramassent sur les rochers. Les femmes constituent le plus gros contingent de travailleurs saisonniers des usines de transformation du poisson implantées le long de la côte occidentale du Cap. Elles sont aussi de plus nombreuses à travailler dans les structures administratives des associations de pêcheurs de la côte ouest (dont trois au moins sont présidées par des femmes). Elles aident notamment les pêcheurs à obtenir des permis et quotas de pêche,

défendent les intérêts de la profession auprès du service de gestion des ressources marines et côtières (MCM), organisme public chargé de la gestion des pêches, et jouent à ce titre un rôle primordial.

Le secteur sud-africain de la pêche a été modelé en grande partie par la législation et les pratiques discriminatoires qui étaient en vigueur à l'époque du régime de l'apartheid, marqué par la domination de la population blanche. Il était alors impossible aux noirs d'obtenir des quotas de pêche, ce qui les obligeait à travailler au service de pêcheurs blancs ou de sociétés de pêche dirigées par des blancs. Ces entreprises florissantes réalisaient de gros bénéfices et ont absorbé petit à petit les entreprises de pêche de taille plus modeste, étendant ainsi leur emprise sur le secteur. Le marché était dominé par une poignée de puissantes sociétés de pêche appartenant à des blancs. Les lois limitant l'accès des noirs aux zones réservées aux blancs, la politique de restriction de l'emploi et la loi sur l'habitat séparé n'ont fait qu'accentuer l'exclusion de la population noire privée d'accès à la mer et à ses ressources. Après les élections de 1994 et l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement démocratique du pays, des mesures visant la restructuration du secteur de la pêche et la mise en œuvre de politiques garantissant un accès équitable aux ressources marines ont été mises en place, en dépit des pressions considérables exercées par les grosses sociétés de pêche qui craignaient de perdre le contrôle du secteur.

1. Masifundise Development Organization, Afrique du Sud. Mél : Jackie@tcoe.org.za

Un système de quotas individuels transférables a été instauré. Si le principe des quotas n'a en soi rien de nouveau, le système a permis aux membres de communautés jusqu'alors défavorisées de solliciter l'attribution de quotas de pêche. D'autres politiques axées notamment sur l'octroi de divers avantages aux sociétés de pêche ayant modifié leurs pratiques en matière d'emploi pour recruter davantage de femmes et d'hommes noirs ont également été instituées. Le nouveau système avait aussi pour objet d'accorder des quotas de pêche à des sociétés de pêche de tailles variables, de sorte que les "nouveau venus" aux ambitions plus modestes puissent eux aussi créer leurs entreprises.

En dépit de l'application de ces politiques, certains groupes et individus ayant toujours vécu de la pêche n'ont pu bénéficier d'un accès équitable aux ressources halieutiques, et ce pour plusieurs raisons.

Corruption : Le secteur sud-africain de la pêche a toujours été entaché de corruption. Dans le passé, des personnes influentes faisaient jouer leurs relations pour que leurs amis ou parents obtiennent des quotas de pêche. Les quotas étaient aussi attribués à des fins politiques, ou à certains groupes et responsables de couleur et pas à d'autres. En 2000, le gouvernement a tenté de mettre en place des systèmes de nature à garantir une répartition plus équitable des quotas de pêche. Malgré ces efforts, la méfiance demeure, d'autant que des personnes n'ayant jamais travaillé dans le secteur de la pêche ont réussi à obtenir des quotas, alors qu'on observe dans le même temps une diminution de l'accès aux ressources des pêcheurs qui vivent vraiment de la pêche depuis des années et pourraient légitimement prétendre à l'obtention de quotas.

Coût des démarches : le coût élevé et la complexité des démarches à effectuer pour obtenir un quota de pêche posent de gros problèmes aux communautés de pêcheurs. Il en va de même des critères régissant l'attribution des quotas.

Quotas théoriques : La valeur considérable des quotas de pêche a incité nombre de nouveaux venus à revendre leurs quotas à d'autres entreprises de pêche (y compris à des sociétés à capitaux étrangers), lesquelles ont ainsi renforcé leur position dominante.

Système d'octroi de quotas favorable aux grosses sociétés : les pouvoirs publics ont pris le parti de n'accorder qu'aux grosses entreprises commerciales les quotas relatifs à certaines espèces à haute valeur économique, au détriment des petits groupes de pêcheurs pratiquant la pêche à des fins de subsistance, qui se sont trouvés privés de l'accès à ces ressources.

Impact du commerce mondial : Les pressions exercées par les partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud dans l'hémisphère nord (pays de l'Union européenne notamment), conjuguées à la politique de promotion des exportations que mène actuellement le gouvernement sud-africain, ont directement influé sur les décisions relatives à l'attribution des quotas de pêche. Officiellement, le but poursuivi est de dynamiser les

investissements dans le secteur de la pêche. Pourtant, ces politiques sont mises en œuvre au détriment de la sécurité financière et économique des communautés locales de pêcheurs.

Ces dernières sont donc confrontées à une crise à la fois sociale et économique due aux obstacles qu'elles rencontrent pour accéder aux ressources halieutiques. Nombre de pêcheurs autrefois actifs ne travaillent plus et restent chez eux toute la journée. Dans certains cas, l'attribution parcimonieuse des quotas de pêche oblige les ménages à vivre avec des revenus saisonniers considérablement amputés.

Les pêcheurs en sont parfois réduits à braconner (c'est-à-dire à pêcher sans licence/quota de pêche) pour se procurer de quoi vivre dans le court terme. Ils sont par ailleurs tentés de capturer des espèces protégées, qui peuvent rapporter de grosses sommes. Dans certains cas, les braconniers échangent leurs prises contre des drogues. Les puissants cartels de trafiquants de drogues mettent à profit le marché très lucratif des espèces marines à forte valeur commerciale pour se procurer des ressources financières. Dans les villages où le braconnage est généralisé, les problèmes liés stupéfiants et à la criminalité s'aggravent. La forte prévalence de la pauvreté, de la criminalité et de la toxicomanie est à l'origine de l'augmentation des cas de viol, de sévices sexuels et de trafic de femmes et d'enfants.

L'avenir des communautés qui ne se livrent pas au braconnage est tout aussi incertain. Compte tenu du caractère saisonnier de leurs revenus, les ménages ont bien du mal à payer leurs loyers et sombrent de plus en plus dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Les pêcheurs sont souvent les laissés pour compte du développement économique de leurs régions. Ils ont exprimé leurs frustrations face au manque d'information sur les activités économiques de substitution vers lesquelles ils pourraient se tourner, notamment en ce qui concerne l'accès aux professions du secteur du tourisme.

Nos lecteurs peuvent se mettre en rapport avec l'auteur à l'adresse suivante : jackie@tcoe.org.za



Cromileptes altivelis
Artiste : Les Hata. © CPS

Les femmes et la pêche

Activités des femmes de la province de Milne Bay (Papouasie-Nouvelle-Guinée) dans le secteur de la pêche : initiatives passées, situation actuelle et perspectives

Jeff Kinch¹ et Jane Bagita²

Introduction

La province de Milne Bay se situe à l'extrémité de la pointe orientale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et regroupe 600 îles, atolls et récifs éparpillés sur une superficie maritime d'environ 110 000 km² (Omeri, 1991). La province compte environ 210 000 habitants établis pour la plupart sur la bordure côtière des îles et du continent. Les communautés sont toutes très proches au plan culturel et sont principalement de type matrilineaire (l'appartenance clanique, les droits fonciers et la transmission des biens sont déterminés par l'ascendance maternelle). Les habitants de la province pratiquent pour l'essentiel la pêche artisanale et vivrière. Nombre de pêcheurs vendent le produit de leur pêche à des exportateurs et vivent de la pêche, du commerce et de l'agriculture vivrière, activités dont dépend leur sécurité alimentaire. Selon les estimations, les revenus annuels des ménages s'élèvent à 130 dollars É.-U. (Kinch, 2001; Mitchell *et al.*, 2001).

Partout dans le monde, les femmes contribuent de multiples manières à la production, à la transformation, à la commercialisation et à la gestion des ressources halieutiques et autres ressources marines. Selon diverses études, les prises réalisées par les femmes dans certaines régions de Papouasie-Nouvelle-Guinée représentent environ 20 à 50 pour cent du volume total des captures annuelles (Haines 1979, 1982); Les études menées dans d'autres pays du Pacifique confirment cette analyse (Rawlinson *et al.* 1995).

Dans le Pacifique, les femmes se consacrent principalement à la pêche de petits poissons, de mollusques et d'invertébrés qu'elles trouvent dans les lagons, les zones intertidales et les eaux intérieures (Chapman 1987). Dans la province de Milne Bay, et en particulier dans les îles Trobriand et sur la côte sud de la partie continentale de la province, les femmes ramassent surtout des invertébrés, et notamment des crabes de palétuvier. Elles se sont

récemment lancées dans le secteur lucratif du commerce des bèches-de-mer (holothuries après traitement). Elles attrapent elles-mêmes les holothuries ou explorent le terrain en éclaircur pour faciliter le travail des plongeurs (Kinch, 2003b). Les femmes de la province pêchent généralement à marée basse. Elles arpentent les platiers récifaux à la recherche d'invertébrés, de petits poissons, et, beaucoup plus rarement, d'algues (Kinch, 1999, 2003a; Yamelu, 1984).

Statut des femmes

Les femmes de la province de Milne Bay jouissent traditionnellement d'un statut relativement élevé et jouent un rôle prépondérant dans le domaine foncier. Elles sont en outre chargées de produire la nourriture nécessaire aux vivants comme aux défunts (les rites liés au culte des morts sont les plus importants dans les sociétés de la région). Les fonctionnaires de l'administration coloniale ont d'ailleurs été frappés par la position sociale et les talents de navigatrices des femmes de la province:

Une des caractéristiques sociologiques notables des populations de navigateurs de la chaîne des îles Calvados tient au rôle des femmes dans la vie politique, sociale et économique. Elles exercent une influence considérable dans tous les domaines, et cette influence ne se limite pas à l'intimité du foyer. Elles n'hésitent pas à exprimer clairement leurs opinions en public, quelle que soit la question considérée. Elles effectuent traditionnellement les mêmes tâches économiques que les hommes, et l'on peut dire qu'elles s'en acquittent presque aussi bien qu'eux. On les voit souvent naviguer sur les lagons de l'archipel, manœuvrant de grandes pirogues de haute mer, à la recherche de trocas, de tortues, de coquillages et autres produits de la mer (Teague, 1956:3).

1. Community Development and Artisanal Fisheries Specialist, Conservation International, Alotau, Papua New Guinea.
Courriel: jeffkinch@connect.com.fj

2. Provincial Fisheries Officer, Milne Bay Fisheries Authority, Papua New Guinea

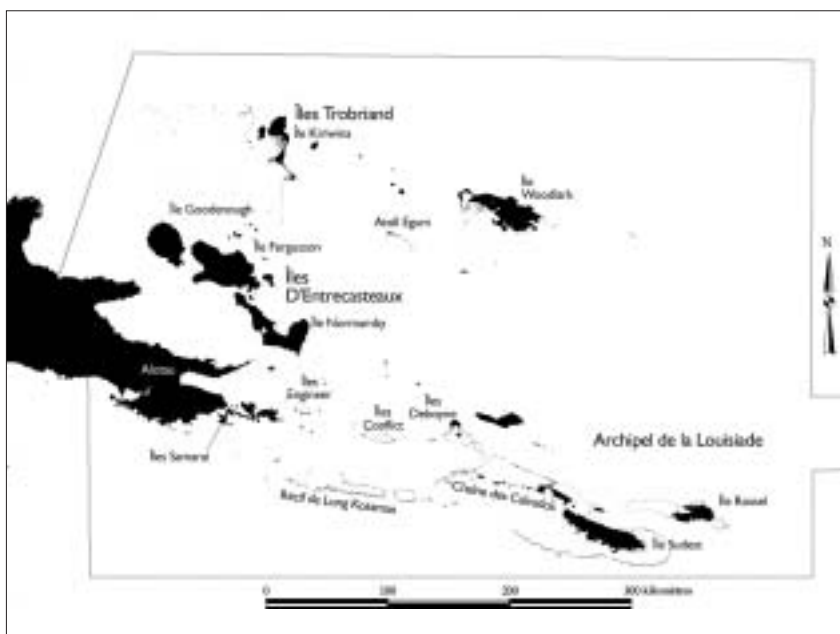


Figure 1. Province de Milne Bay

Aujourd'hui encore, les femmes occupent une place relativement importante dans l'organisation sociale des villages. Les groupes de femmes, et en particulier les associations paroissiales, jouent un rôle très actif au sein de la collectivité. Malheureusement, avec l'introduction de l'économie de rente, les valeurs locales ont évolué, les structures sociales traditionnelles se sont effondrées et les femmes ont perdu de leur influence au sein de la société (Kinch, 2001; Byford, 2000a). L'utilisation grandissante d'argent dans les fêtes célébrant le culte des morts a eu des répercussions profondes sur la position sociale des femmes. En effet, l'argent utilisé pour acheter dans le commerce les produits alimentaires servis à l'occasion des cérémonies mortuaires s'est substitué aux produits locaux, et en particulier à l'igname, traditionnellement cultivés par les femmes en prévision des grandes célébrations rituelles. De même, avec l'accroissement des revenus tirés de la vente de bêche-de-mer, les femmes sont désormais exclues des décisions relatives à l'usage qui doit être fait de ces recettes. (Kinch, 2003b).

Répartition des tâches et effort de pêche

Comme dans presque toute la Mélanésie, les hommes de la province de Milne Bay sont généralement chargés des tâches qui exigent de la force physique et de l'endurance (abattage des arbres, construction des maisons, entretien des jardins, pêche au filet, navigation à bord des pirogues et entretien général). Ils s'occupent aussi de l'abattage des porcs et des tortues. Les tâches qui incombent aux femmes touchent à l'alimentation et à l'entretien du ménage (plantation, désherbage, récolte, préparation des repas, confection de nattes, de paniers et de pots en argile, éducation et alimentation des enfants, bétail). Cela étant, les femmes pratiquent aussi la navigation à bord des pirogues, la plongée et la pêche. Si les

activités respectives des femmes et des hommes sont clairement définies (les hommes prennent surtout du poisson, tandis que les femmes et les enfants se consacrent plutôt au ramassage des coquillages et à la pêche côtière), MacIntyre (1983) note que cette répartition des tâches est plus théorique qu'effective.

Selon une étude sur l'effort de pêche réalisée à la fin des années 1970 dans des villages côtiers de la province de Milne Bay, les hommes de la région pêchent en moyenne 3,1 heures par semaine, soit 17 pour cent du temps qu'ils consacrent à des tâches productives (Bayliss-Smith, cité dans Pernetta et Hill, 1980). À la lumière de mes observations personnelles, je crois pouvoir dire que ces chiffres sont en deçà de la réalité. Ainsi, 11 pour cent des ménages interrogés dans le cadre de l'enquête sur les pêches

conduite en 2000 auprès de 76 pour cent des ménages de l'île de Nuakata par *Conservation International* et la division des pêches de la province de Milne Bay affirmaient pêcher tous les jours, et 96 pour cent d'entre eux déclaraient avoir pêché à un moment ou à un autre au cours des trois jours précédents. (Kinch et Kelokelo, 2000). À Tubetube, MacIntyre (1983) a constaté que la population pêchait régulièrement, en moyenne entre trois à quatre fois par semaine, et consommait du poisson presque quotidiennement. Une autre étude réalisée à East Cape à la fin des années 1980 (dans le cadre du programme du Secrétariat du Commonwealth, voir ci-après) indique que la pêche absorbe 24,1 pour cent du temps de travail total des hommes, contre 9 pour cent chez les femmes. Les hommes ne consacrent que 0,2 pour cent de leur temps de travail total à la vente du poisson, contre 2,1 pour cent dans le cas des femmes, ce qui n'a rien d'étonnant puisque la vente est essentiellement une activité féminine. Enfin, les hommes ne représentent que 9,9 pour cent du temps de travail total consacré aux tâches domestiques, contre 40,2 pour cent pour les femmes (Hunting-Fishtech, 1990).

Initiatives passées

En 1989 et 1990, le Secrétariat du Commonwealth a entrepris plusieurs études sur le rôle des femmes dans le secteur de la pêche, avec le concours de ce qui était encore à l'époque la Commission du Pacifique Sud (CPS) et du Fonds de coopération technique du Commonwealth (CFTC) (Schoeffel et Talagi, 1989). Ces études ont débouché sur des recommandations selon lesquelles les programmes de développement axés sur les femmes devraient porter principalement sur l'acquisition de compétences et la formation dans les domaines en aval de la pêche, afin d'accroître la capacité des femmes à se procurer des revenus. Selon l'une de ces études, les prises des

tinées à la consommation vivrière seraient en fait largement supérieures aux hypothèses avancées, et la production de poisson pourrait encore augmenter si le marché se développe. Les difficultés que les femmes rencontrent pour vendre leurs produits et la stagnation du marché sont considérés comme les principaux obstacles à la promotion économique des femmes. S'y ajoutent le manque de moyens technologiques en aval de la pêche et l'absence de transfert de compétences (Hunting-Fishtech, 1990).

En 1993, le Département des pêches et des ressources marines et le Département des ressources humaines et de la jeunesse de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont signé un protocole d'accord relatif à la mise en œuvre d'un projet sur les femmes dans le secteur de la pêche. Aux termes de cet accord, le Département des pêches et des ressources marines était chargé de fournir un soutien technique, financier et administratif à des groupes de femmes dans le cadre d'ateliers de formation sur le traitement, la commercialisation et la distribution du poisson et la création de petites entreprises en aval de la pêche. Il devait par ailleurs procurer à ces groupes de femmes des équipements de traitement du poisson et les aider à commercialiser leurs produits. De son côté, le Département des ressources humaines et de la jeunesse avait pour tâche d'organiser des campagnes de sensibilisation, d'encadrer des ateliers de formation sur le traitement et la commercialisation à petite échelle des produits de la mer et de rechercher des partenaires susceptibles de mettre en œuvre des projets dans ces deux domaines. Le projet s'est cependant heurté à des problèmes liés aux difficultés que le Département des pêches a rencontrées pour mener des activités à caractère technique dans le cadre d'une initiative axée sur les femmes (Lambeth *et al.* 2002). Les femmes se sont également opposées au projet sur le terrain, estimant qu'un projet destiné à des femmes devait être mis en œuvre par le Département des ressources humaines. Ce dernier était du même avis. Le projet a finalement été confié au Département des ressources humaines, mais a dû être abandonné un peu plus tard, faute de personnel et de ressources (Lambeth *et al.* 2002).

Situation actuelle

La *Nako Fisheries Limited*, installée sur les quais dans la baie de Sanderson à Alotau, est la principale entreprise de traitement des produits de la mer de la province de Milne Bay. Créée en 1994 à la suite de l'échec de la *Milne Bay Fishing Authority* (MBFA), la *Nako Fisheries Limited* est aujourd'hui la plus grosse société de pêche de la province. En 1998, l'entreprise a engagé un programme d'équipement dans le but de renforcer ses normes d'exploitation et sa capacité de production. Les mesures envisagées prévoient notamment la modernisation de l'usine de traitement et des bureaux, la construction d'une nouvelle cale de réparation et l'acquisition de divers équipements destinés aux ateliers. L'objectif du programme est de diversifier les activités de cette entreprise à capitaux privés.

Nako achète aux pêcheurs de la province du poisson et des langoustes. Les bateaux de la société font le tour des villages de la côte et des îles pour récupérer les prises qui sont ensuite entreposées à bord dans de la glace avant d'être ramenées jusqu'à l'atelier de transformation d'Alotau. Les poissons sont ensuite découpés en filets par des femmes formées aux techniques de transformation (Anon, 2002). Dans le passé, Nako exportait de la chair de bœufier (muscle adducteur) et pêchait la crevette au chalut et le thon jaune à la palangre. L'entreprise exploite un avion en partenariat avec la société de messagerie express DHL et peut ainsi exporter directement des langoustes et des crabes vers Cairns (Australie). Les filets de poisson sont vendus à 90 pour cent sur le marché intérieur, principalement à une grosse entreprise de restauration qui travaille pour des sociétés minières et à d'autres structures de grande taille.

Des femmes vendent du poisson, des langoustes et des juvéniles de tortues imbriquées sur le marché d'Alotau.
Photos : Jeff Kinch



Nako a formé plusieurs femmes à des métiers généralement réservés aux hommes (ingénieurs, charpentiers de marine, etc.). Certaines ont suivi une formation à Townsville (Australie). La première femme ingénieur naval du pays a récemment intégré le collège maritime de Madang (Anon, 2002).

Les principaux circuits de commercialisation du poisson de la province de Milne Bay sont les marchés de district. À l'heure actuelle, les marchés publics de la province sont pour la plupart mal équipés et doivent être modernisés. On n'y trouve pratiquement aucun équipement de réfrigération, les étalages ne sont pas protégés, il n'y a pas d'eau potable et les personnes qui y travaillent ne reçoivent aucune formation aux règles élémentaires d'hygiène. On prévoit de construire à Alotau un marché dont la conception tiendra compte de tous ces impératifs.

Perspectives

Les services des pêches des pays insulaires océaniques sont actuellement très préoccupés par l'appauvrissement des ressources marines côtières et par les effets de la surpêche et de la disparition de certains habitats. Une des solutions les plus couramment utilisées consiste à encourager l'exploitation des ressources hauturières et à fournir aux pêcheurs des engins de pêche, une formation adaptée et des conseils afin de les amener à déplacer leurs activités de pêche vers le large et d'atténuer ainsi les fortes pressions qui s'exercent actuellement sur des zones côtières surexploitées. Pourtant, les femmes ne tirent pratiquement aucun avantage des programmes mis en œuvre dans ce domaine (Matthews, 2002).

Trois grands projets multilatéraux ont été entrepris dans la province de Milne Bay. Deux d'entre eux portent sur le développement de la pêche, le troisième sur l'exploitation durable des ressources halieutiques. Le Programme de développement et de gestion de la pêche en milieu communautaire, mis en œuvre par la Banque asiatique de développement (BAD), et le Programme de l'Union européenne pour le développement de la pêche côtière en milieu rural sont axés en partie sur la formation des femmes aux techniques de traitement et de valorisation des produits de la mer.

Ces programmes de formation ont notamment pour objet d'aider les femmes à tirer parti des ouvertures qui se présentent et portent plus particulièrement sur la qualité du poisson, la commercialisation, le traitement et la valorisation des produits et la gestion d'entreprise. Divers outils économiques destinés aux femmes (infrastructures sociales, quais, débarcadères, lieux d'hébergement sûrs répondant aux normes d'hygiène, entre autres exemples) seront mis en place dans divers secteurs. La formation à la valorisation, à la transformation et la commercialisation des produits dispensée aux femmes leur permettra par ailleurs de tirer parti du développement de ces secteurs. Les deux programmes visent aussi à établir des mécanismes consultatifs grâce auxquels les associations, et notamment celles qui représentent les femmes, pourront être plus étroitement associées au développement de la pêche et aux décisions relatives à la gestion des ressources.

Les femmes qui travaillent dans les entreprises de traitement du poisson comme Nako sont le plus souvent célibataires, car les conditions de travail sont généralement incompatibles avec des obligations familiales. Les programmes de la BAD et de l'UE prévoient en conséquence la mise en œuvre de programmes de sensibilisation au VIH/SIDA.

Le Programme de développement des Nations Unies (PNUD) a confié à *Conservation International* l'exécution dans la province de Milne Bay de son Programme de préservation des ressources côtières et marines en milieu communautaire. C'est la première fois qu'un programme de grande ampleur axé sur la préservation et la gestion des ressources marines est mis en œuvre en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le programme, qui doit se dérouler sur dix ans, a pour objet d'aider les villages côtiers et insulaires de la région à assurer eux-mêmes la gestion de leurs ressources marines et prévoit une série d'activités visant à améliorer les moyens d'existence de la population. Les femmes seront associées au projet dans la mesure où elles exploitent elles aussi les ressources marines. Le CMCP tente par ailleurs de leur trouver d'autres sources de revenus dans des domaines en rapport avec la production vivrière, la qualité des produits et l'amélioration de l'état nutritionnel des ménages.

Enfin, l'administration provinciale de Milne Bay prévoit de créer des conseils de femmes de district et des associations locales, à l'appui du Conseil provincial des femmes. Elle envisage également de revoir le fonctionnement de l'actuel régime d'octroi de prêts destinés aux femmes, en consultation avec la Division provinciale du commerce et de l'industrie.

Sexospécificités et autres considérations

L'objectif majeur des politiques en faveur des femmes mises en œuvre dans le passé en Papouasie-Nouvelle-Guinée était de renforcer la participation des femmes, en tant que bénéficiaires et actrices, au processus de développement, et d'améliorer la qualité de vie des populations dans leur ensemble. Turara (1995, cité dans Quinn et Davis, 1997) avance que l'absence d'informations analytiques sur les rôles respectifs des hommes et des femmes a entravé la progression des femmes dans le secteur de la pêche, si bien que les planificateurs économiques en sont venus à considérer que les femmes n'étaient pas parties prenantes aux activités de pêche. Ce malentendu est dû en partie au fait que le travail qu'effectuent les femmes n'est généralement pas rémunéré ou ne leur rapporte pas grand chose, et qu'on ne lui reconnaît de ce fait qu'une valeur financière limitée (Williams, 2002). L'importance que les bailleurs de fonds et les pouvoirs publics accordent au développement de la pêche commerciale et en particulier de la pêche hauturière, secteur dont les femmes sont pratiquement absentes, a également contribué au manque de reconnaissance et de soutien auxquels se heurtent les femmes dans le secteur de la pêche (Matthews, 2002).

L'analyse des sexospécificités consiste à étudier les rôles et les comportements respectifs des hommes et des femmes dans les domaines de la production, de la repro-

duction et de la gestion. Les recherches consacrées au rôle des femmes et aux sexospécificités dans le secteur de la pêche doivent s'appuyer sur des outils analytiques plus rigoureux, dont beaucoup sont en cours d'élaboration ou sont déjà utilisés dans les analyses sur les sexospécificités en général. Cette démarche est indispensable à l'élaboration de projets intégrant les femmes. À ce jour, les projets destinés uniquement aux hommes ou aux femmes qui ont été mis en œuvre en Papouasie-Nouvelle-Guinée se sont soldés par un échec.

Les raisons de ces échecs ont trait notamment au choix de l'administration chargée de l'exécution des projets. La mise en œuvre de programmes visant spécifiquement les femmes dans le secteur de la pêche peut renforcer la tendance des services nationaux des pêches à séparer les questions relatives aux femmes de celles qui touchent à la pêche. Les questions concernant les femmes sont généralement traitées dans le cadre des programmes sur les femmes et la pêche ou confiées à des organismes représentant les femmes qui n'ont ni l'expérience, ni les ressources, ni les compétences nécessaires (Lambeth *et al.* 2002). À l'avenir, il faudra que les projets tiennent davantage compte du rôle des femmes dans le développement de la pêche, notamment par le biais d'approches consistant à appuyer à la fois les familles et le processus de développement et à promouvoir l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans le secteur de la pêche (Williams, 2002).

Conclusion

Alors que le rôle des femmes dans les activités de pêche, de traitement et de commercialisation des produits de la mer est de plus en plus reconnu et étudié, les femmes sont encore largement absentes des services nationaux des pêches, des cours de formation halieutique et des conférences sur les pêches. Le plus souvent, elles ne sont pas prises en compte dans la planification du développement et de la gestion des pêches (Lambeth *et al.*, 2002).

Les femmes contribuent pourtant aux captures dans des proportions considérables, et les efforts axés sur le développement de la pêche seront voués à l'échec s'ils ne s'appuient pas sur la participation des femmes (voir Bidesi, 1994). Les programmes multilatéraux comme ceux de la BAD, de l'UE ou de *Conservation International* doivent donner lieu à une évaluation sexospécifique aux stades de la planification, de l'exécution et du suivi des activités, ce qui permettra de mieux prendre conscience du rôle des femmes dans le secteur de la pêche. Il convient par ailleurs de recueillir plus d'informations sur la production et la consommation vivrières et sur l'impact environnemental de la pêche de subsistance, en définissant les activités et rôles respectifs des hommes et des femmes. Ces données ventilées par sexe permettront de mieux cerner les retombées globales sur les hommes et les femmes des activités mises en œuvre.

L'impact des projets, qu'il soit positif ou négatif, peut affecter différemment les hommes et les femmes. À titre d'exemple, les femmes consacrent généralement l'argent qu'elles gagnent au bien-être de leurs enfants et du ménage (Lambeth *et al.*, 2002), tandis que les hommes

dépendent surtout, et en quantités beaucoup plus importantes, pour se procurer du tabac et de l'alcool, ce qui ne fait qu'aggraver les problèmes sanitaires et sociaux. On observe déjà chez les femmes de la province de Milne Bay des cas de malnutrition dus à des apports insuffisants en aliments énergétiques et en protéines (Kinch, 1999, 2001; Byford, 2000b). Les retombées sociales de l'entrée des femmes sur le marché du travail ne sont pas toujours très positives, dans la mesure où les femmes qui travaillent sont généralement censées s'acquitter aussi de leurs tâches familiales et communautaires traditionnelles. Il importe aujourd'hui que les femmes aient accès aux outils qui leur permettront d'améliorer leur situation (accès au capital, équipement, technologies, transport, crédit, formation, emploi, éducation, entre autres exemples). À terme, la pleine participation des femmes, à l'égal des hommes, au développement du secteur de la pêche contribuera à l'amélioration de l'état sanitaire et nutritionnel des populations et des niveaux d'alphabétisation, encouragera l'épargne et renforcera la cellule familiale.

Bibliographie

- Anon. 2002. Nako – A thriving marine business in Milne Bay. *Paradise*. 150:25–27.
- Bidesi, V. 1994. How the other half fishes: Accounting for women in fisheries in the Pacific. p: 123–130. In: Emberson-Bain, A. (ed). *Sustainable Development or Malignant Growth? Perspectives of Pacific Island Women*. Suva, Fiji: Marama Publications.
- Byford, J. 2000a. One day rich: Community perceptions of the impact of the placer dome gold mine, Misima Island, Papua New Guinea. Draft Report prepared for Community Aid Abroad, Sydney, New South Wales, Australia.
- Byford, J. 2000b. The impact of women's work on the health and well-being of a community: A Misima case example. Paper presented at the Health and Nutrition Conference, June 2000, Lae, Papua New Guinea.
- Chapman, M. 1987. Women's fishing in Oceania. *Human Ecology* 15(3):267–288.
- Haines, A. 1982. Traditional concepts and practices and inland fisheries management. p. 279–291. In: Mourata, L., Pernetta, J. and Heaney, W. (eds). *Traditional conservation in Papua New Guinea: Implications for today*. Monograph 16. Boroko: Institute of Applied Social and Economic Research.
- Haines, A. 1979. The subsistence fishery of the Purari Delta. *Science in New Guinea* 6(2):80–95.
- Hunting-Fishtech. 1990. The role of women in the Coastal Fisheries of Papua New Guinea. A report prepared for the Commonwealth Secretariat, London, England.

- Kinch, J. 2003a. The human ecology of mollusc use amongst the women of Brooker Island, Louisiade Archipelago, Milne Bay Province, Papua New Guinea. unpublished manuscript.
- Kinch, J. 2003b. Aperçu de la pêcherie d'holothuries dans la province de Milne Bay, Papouasie-Nouvelle-Guinée. La Bêche-de-mer, Bulletin de la CPS 17: 2–16.
- Kinch, J. 2001. Social evaluation study for the Milne Bay Community-Based Coastal and Marine Conservation Program. A report to the United Nations Milne Bay Community-Based Coastal and Marine Conservation Program, PNG/99/ G41, Port Moresby, Papua New Guinea. 183 p.
- Kinch, J. 1999. Economics and environment in island Melanesia: A general overview of resource use and livelihoods on Brooker Island in the Calvados Chain of the Louisiade Archipelago, Milne Bay Province, Papua New Guinea. A report prepared for Conservation International, Port Moresby, Papua New Guinea. 115 p.
- Kinch, J. and Kelokelo, O. 2000. Nuakata Island fisheries and resource status: Tables only. A report compiled for the Milne Bay Provincial Authority and Conservation International, Alotau, Milne Bay Province, Papua New Guinea.
- Kinch, J., Graham, C., Bueta, A., Nadi, M. and Betuel, L. 2002. Misima District Community Entry Patrol Report, No.: 1; August 31 to September 28, 2002. A report prepared for Conservation International, Alotau, Milne Bay Province, Papua New Guinea. 24 p.
- Lambeth, L., Hanchard, B., Aslin, H., Fay-Sauni, L., Tuara, P., Des Rochers, K. and Vunisea, A. 2002. An overview of the involvement of women in fisheries activities in Oceania. p. 127–142. In: Williams, M., Chao, N., Choo, P., Matics, K., Nandeesh, M., Shariff, M., Siason, I., Tech, E. and Wong, J. Global Symposium on Women in Fisheries. Sixth Asian Fisheries Forum, Nov 29, 2001, Kaohsiung, Taiwan. Kuala Lumpur: The WorldFish Center.
- MacIntyre, M. 1983. Changing paths: A historical ethnography of the traders of Tubetube. Unpublished PhD Thesis, Australian National University.
- Matthews, E. 2002. Intégration des activités de pêche vivrière des femmes dans les programmes de valorisation et de conservation des pêcheries du Pacifique. Hina, les femmes et la pêche - Bulletin de la CPS 11:13–14.
- Mitchell, D., Peters, J., Cannon, J., Holtz, C., Kinch, J. and Seeto, P. 2001. Sustainable use options plan for the Milne Bay Community-Based Coastal and Marine Conservation Program. A report to the United Nations Milne Bay Community-Based Coastal and Marine Conservation Program, PNG/99/G41, Port Moresby, Papua New Guinea. 151 p.
- Omeri, N. 1991. Fisheries and marine policy for Milne Bay Province. A report prepared for the Department of Fisheries and Marine Resources, Port Moresby, Papua New Guinea.
- Pernetta, J. and Hill, L. 1980. Subsidy cycles in consumer/producer societies: The face of change. p. 293–309. In: Denoon, D. and Snowden, C. (eds). A time to plant and a time to uproot: A history of agriculture in Papua New Guinea. Port Moresby: IPNG Studies.
- Quinn, N. and Davis, M. 1997. The productivity and public health considerations of the urban women's daytime subsistence fishery off Suva Peninsula, Fiji. South Pacific Journal of Natural Science 15:63–92.
- Rawlinson, N., Milton, D., Blaber, S., Sesewa, A. and Sharma, P. 1995. A survey of the subsistence and artisanal fisheries in rural areas of Viti Levu, Fiji. Canberra: Australian Centre for International Agricultural Research.
- Schoeffel, P. and Talagi, S. 1989. Report on the role of women in small-scale fisheries in the South Pacific. Report prepared for the Commonwealth Secretariat, London, England.
- SPC. 1990. Papuan region workshop of fish processing and marketing. A report to the South Pacific Commission, Noumea, New Caledonia.
- Teague, B. 1956. Patrol Report: Deboyne – Renard Census Division. Samarai: Territory of Papua New Guinea.
- Williams, M. 2002. Women in fisheries: Pointers for development. p. vii–xv. In: Williams, M., Chao, N., Choo, P., Matics, K., Nandeesh, M., Shariff, M., Siason, I., Tech, E. and Wong, J. Global symposium on women in fisheries. Sixth Asian Fisheries Forum, Nov 29, 2001, Kaohsiung, Taiwan. Kuala Lumpur: The WorldFish Center.
- Yamelu, T. 1984. Traditional fishing technology of Bwaiyowa Fergusson Island, Milne Bay Province. p. 52–67. In: Quinn, N., Kojis, B. and Warpeha, P. (eds). Subsistence fishing practices of Papua New Guinea. Traditional Technology Series, No. 2. Lae, Papua New Guinea: Appropriate Technology Development Institute.



Coris aygula
Artist: Les Hata. © CPS



Nouvelles de la Section Gestion de la pêche côtière

La section change de nom

La Section Pêche en milieu communautaire a été rebaptisée "Section Gestion de la pêche côtière" pour mieux rendre compte de la réorientation de ses activités, désormais axées sur la gestion des ressources halieutiques côtières.

À l'origine, la section était chargée d'examiner les questions relatives au rôle des femmes dans le secteur de la pêche. Elle se concentrait principalement sur la réalisation d'évaluations nationales de la participation des femmes aux activités de pêche. Des ateliers et des cours de formation sur les activités en aval de la pêche, les méthodes de pêche et les techniques de préparation du poisson ont été organisés dans plusieurs pays de la région. Ces dernières années, toutefois, il nous est appa-

ru que les questions intéressant les femmes ne pouvaient être traitées séparément et devaient être examinées dans le contexte général des communautés considérées. Nous avons également compris qu'il fallait évaluer de pair la participation des femmes au développement des pêches et le rôle des hommes. Nous avons donc décidé d'adopter une approche sexospécifique des questions intéressant la pêche, en accordant cependant une place importante au rôle des femmes et à leur bien-être en général. Bien que les objectifs de la section demeurent globalement inchangés, la question de la gestion communautaire des ressources côtières fait l'objet depuis peu d'une attention particulière. C'est pourquoi la section s'appelle désormais "Section Gestion de la pêche côtière".

Îles Marshall : évaluation du Programme de gestion des ressources halieutiques côtières en milieu communautaire

En novembre 2002, le Programme de gestion des ressources halieutiques côtières en milieu communautaire conduit aux îles Marshall a fait l'objet d'une première évaluation. Tous les intervenants ayant participé à l'élaboration du Programme ont été interrogés dans le cadre de cet exercice, qui s'est déroulé sur six mois.

La première phase du Programme a consisté à former les agents de la Direction des ressources marines des Îles Marshall (MIMRA), de la Direction de la protection de l'environnement (EPA), du ministère de l'Intérieur et des ONG, ainsi que les maires des localités concernées aux méthodes à utiliser pour travailler avec des communautés locales. Au total, 24 participants ont suivi cette formation, dont neuf maires.

L'île de Mejjatto, située à l'ouest de l'atoll de Kwajalein, a été la première collectivité locale associée au programme, à la demande du maire de Rongelap. Une équipe composée de deux agents de liaison communautaires, d'un représentant du conseil local de Rongelap et du conseiller pour la pêche en milieu communautaire de la CPS a dirigé des ateliers destinés à la population locale, qui avaient pour objet de mettre sur pied un plan de gestion communautaire des ressources halieutiques. Tous les habitants de Mejjatto (hommes, femmes et jeunes) y

ont pris part. Aujourd'hui, le plan de gestion est prêt et devrait être présenté prochainement à la MIMRA.

On prévoit maintenant d'étendre la portée du Programme à une deuxième communauté, celle de l'atoll de Likiep, conformément à la demande de son maire. Les premiers contacts ont été pris avec les habitants de l'atoll dès la mi-janvier 2003.

Le Programme bénéficie du soutien de l'EPA, du Ministère des affaires étrangères, du Ministère de l'intérieur, de l'Institut des Îles Marshall (CMI), et des maires de Rongelap et de Likiep.

L'évaluation a permis d'établir que les recommandations formulées lors de visites antérieures avaient toutes été mises en œuvre (recrutement de deux agents supplémentaires, dont une femme, formation des agents chargés de la pêche côtière, création d'un groupe de travail, organisation d'un atelier à l'intention de la population locale, promotion du projet, et traduction des brochures d'information en langues locales).

Samoa américaines : examen du projet de gestion des ressources en milieu communautaire

Cet exercice, qui s'est déroulé sur un an, faisait suite à un premier examen d'une durée de six mois entrepris en janvier 2000. Au terme du premier examen, 12 recommandations visant à résoudre les problèmes observés avaient été formulées. Le second examen a permis de

dresser un premier bilan des progrès réalisés dans la mise en œuvre des 12 recommandations et des activités relevant du Programme, l'élaboration de plans de gestion communautaire des ressources halieutiques et le processus de recrutement de personnel.

Kiribati : plan de développement et de gestion de la pêche thonière

Ce projet a été entrepris pour le compte de l'Agence des pêches du Forum dans le cadre d'une étude sur le développement et la gestion de la pêche thonière réalisée à la demande des autorités de la République de Kiribati. Bien que trop brève pour permettre un examen exhaustif des nombreuses questions relatives aux rôles respectifs des hommes et des femmes, du contexte social et des facteurs contribuant au développement et à la création de revenus, l'étude a néanmoins permis de cerner les conditions locales, ainsi que d'évaluer les retombées des grands programmes de développement et des modifications susceptibles d'être apportées au fonctionnement du secteur de la pêche thonière.

Les principaux objectifs visés, tels qu'énoncés dans le descriptif de l'étude, se présentent comme suit :

- collecter et examiner des données de base sur les rôles respectifs des hommes et des femmes dans le secteur de la pêche thonière;
- recenser les principaux enjeux liés aux sexes/pécificités du secteur;
- examiner les incidences probables, sur les hommes et les femmes, des diverses options envisageables en matière de développement et de gestion de la pêche thonière;
- définir des stratégies qui permettent d'observer les impacts négatifs, sur les hommes ou les femmes, des options considérées et d'y remédier;
- en particulier, déterminer dans quelle mesure la participation des femmes aux activités de pêche thonière à Kiribati pourrait être renforcée, notamment en matière d'emploi, de gestion et d'investissement, et définir des stratégies de nature à favoriser ce processus.

Aux fins de cette étude, les informations sur les rôles respectifs des hommes et des femmes et sur d'autres aspects sociaux ont été recueillies auprès des diverses administrations publiques compétentes.

La collecte d'informations a fait intervenir diverses méthodes (recherche documentaire, entretiens collectifs et individuels, réunions, mission de deux semaines à Kiribati). Au cours de la visite effectuée sur place, l'équipe chargée de l'étude s'est rendue dans plusieurs usines et a assisté à des réunions auxquelles ont pris part différents groupes et les employés. Un des principaux volets de l'étude portait sur l'organisation d'entretiens et de réunions avec les femmes travaillant dans le secteur de la

pêche thonière, et notamment dans celui de la commercialisation du thon. Des informations ont été recueillies lors d'entretiens avec des femmes sélectionnées au hasard et de discussions avec des femmes associées à la vie sociale des équipages des gros thoniers qui font relâche dans le port de Kiribati. Ces rencontres ont constitué un des aspects les plus intéressants de l'étude.

Les observations faites sur le terrain et la participation en tant qu'enquêteurs d'agents locaux de contrepartie ont fortement contribué au bon déroulement de l'étude. Compte tenu du peu de temps disponible et des contraintes sociales et institutionnelles rencontrées, les informations recueillies à ce jour sont encore très générales. Pour réunir des données plus précises sur certains domaines spécifiques, il faudra faire appel à des diplômés ou à des cadres locaux, qui pourront mener des recherches sur le terrain et collecter des données sur de plus longues périodes.

L'étude sur le développement et la gestion de la pêche thonière ne pouvait pas être menée isolément, d'autant que l'économie de la République de Kiribati est peu développée et que la communauté est très unie. Compte tenu de sa très faible superficie terrestre, le pays constitue une entité côtière à part entière, et n'a d'autre option que d'exploiter les ressources marines de sa ZEE pour asseoir son développement futur. Faute de place, le secteur public, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les collectivités locales se fondent en un espace social restreint et très soudé dans lequel leurs activités se recourent fréquemment. En conséquence, toute tentative de développer un secteur donné suppose nécessairement la participation de tous les autres secteurs. La planification et la mise en œuvre des projets de développement ou de gestion sectoriel(le) doivent donc faire intervenir de multiples acteurs.

L'élaboration de la composante sexes/pécificités du plan de développement et de gestion de la pêche thonière a pris en compte un grand nombre de variables socioéconomiques. De fait, les facteurs socioéconomiques et culturels influent considérablement sur l'interprétation des rôles respectifs des hommes et des femmes et sur l'idée que les habitants de Kiribati s'en font. La population est actuellement confrontée à un véritable dilemme : la mondialisation et la modernisation qui l'accompagne entraînent une évolution profonde du mode de vie et des préférences locales, tandis que la perception traditionnelle

des rôles qui incombent respectivement aux hommes et aux femmes demeure inchangée. Globalement, il ne fait aucun doute que la discrimination dont les femmes sont victimes dans la plupart des domaines (en particulier aux plans politique, économique et social) persiste, en dépit des efforts visant à l'éliminer. À titre d'exemple, les femmes qui occupent des postes de direction ou des fonctions décisionnelles dans les administrations publiques sont encore extrêmement rares.

L'étude doit tenir compte de nombreux facteurs socioéconomiques dont les effets se feront durablement sentir. On citera entre autres l'augmentation rapide de la population, la pénurie d'emplois, qui appelle des mesures immédiates, et les pressions colossales qui vont s'exercer à l'avenir sur les ressources et les finances du pays du fait de l'accroissement démographique alors que, dans le même temps, les pouvoirs publics vont devoir répondre aux besoins économiques, sociaux et infrastructurels essentiels de la population. Les retombées indirectes du développement industriel doivent aussi être prises en considération. Le contexte social difficile que traverse actuellement le pays, confronté notamment à la montée de l'alcoolisme encouragé par la vente libre d'alcool, ne fait qu'aggraver ces problèmes.

L'un des principaux enseignements qui se dégagent de l'étude est qu'il faudra tenir compte, à chacune des étapes du processus de développement de l'industrie thonière, des règles traditionnelles et coutumières qui définissent les rôles respectifs des hommes et des femmes. Dans une communauté aussi soudée que Kiribati, l'évolution radicale des rôles traditionnellement attribués aux hommes et aux femmes pourrait provoquer des réactions mitigées et, par voie de conséquence, influencer indirectement sur la mise en œuvre de certaines des composantes des plans de développement. Si les offres d'emploi s'adressent indifféremment aux hommes et aux femmes, la perception traditionnelle des fonctions sociales des hommes et des femmes pourrait entraver l'accès des femmes à certaines professions. À l'heure actuelle, les femmes de Kiribati participent activement, et de diverses manières, à l'économie de marché, et toute tentative visant à les appuyer dans cette démarche pourrait contribuer à les faire progresser. Toutefois, si les femmes de Kiribati sont visiblement très présentes sur le marché du travail, le processus décisionnel relève encore dans une très large mesure des structures traditionnelles, dont les femmes sont totalement exclues.

Il faudra dispenser aux gens qui souhaitent travailler dans le secteur de la pêche thonière une formation approfondie et mieux adaptée, qu'elle soit de type scolaire ou extrascolaire, afin que les intéressés puissent participer de manière constructive au développement du secteur, et que les modes de vie évoluent en conséquence. Les pouvoirs publics et le secteur privé devront s'engager en faveur de cet objectif, et les établissements de formation maritime existants pourront intégrer à leurs programmes d'enseignement la formation aux métiers de la pêche thonière. On pourra aussi mobiliser les jeunes et les responsables locaux dans les villages, où des actions de sensibilisation plus dynamiques s'imposent.

Aujourd'hui encore, le poids des interdits sociaux et culturels est tel qu'on ne peut parler ouvertement des grands problèmes sociaux qui touchent directement le secteur de la pêche thonière. La prostitution et les infections sexuellement transmissibles méritent pourtant de faire l'objet d'un vrai débat. Le développement du secteur thonier pourrait entraîner une aggravation des risques qui leur sont associés, ce qui justifie d'autant plus l'organisation de campagnes de sensibilisation et d'actions d'éducation sanitaire dans les communautés locales. La situation est particulièrement préoccupante et pourrait devenir le principal problème du pays, dans la mesure où il touche directement à la question des rôles des hommes et des femmes, et pourrait avoir de lourdes conséquences au plan social. Il convient donc de renforcer les programmes de recherche, d'information et d'éducation, de sorte que le public soit en mesure de prendre des décisions éclairées en matière de mode de vie et d'emploi. L'objectif est d'impliquer la population par le biais d'actions de formation en milieu extrascolaire, de campagnes de sensibilisation et de projets pédagogiques, en mettant à contribution les personnes qui travaillent déjà dans le secteur de la pêche thonière. Enfin, il conviendrait de favoriser la mise en place de dispositifs de soutien et de prise en charge des personnes qui consomment de l'alcool en quantités excessives ou sont confrontées aux problèmes sociaux liés à l'alcoolisme.

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en œuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanique de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise à mettre l'informa-



Système d'Information sur les Ressources
Marines des Îles du Pacifique

tion sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés ; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.